



**De fait, l'artiste est un perturbateur, quelles que soient par ailleurs ses convictions politiques... parce qu'il est sommé d'interroger les représentations en cours, et de les confronter tant à leur vérité qu'à ce qu'il pense, ressent et fait se lever la possibilité de réalités divergentes.
Evelyne Pieiller - Eloge de la perturbation, Le Monde diplomatique, septembre 2016**

PARTIE III :
L'ENTREE EN FORMATION : ELEMENTS
BIOGRAPHIQUES (2003-2004)

Chapitre I : Biographie

I.A - Avant propos : le jour zéro

1) Le jour zéro

Le parcours de formation-action-recherche, que je décrirai dans ce chapitre, commence en octobre 2003, date à laquelle j'entreprends une formation à l'Université de Paris 8, en DESS d'ethnométhodologie. Toutefois la date fondatrice, le « jour zéro », se situe légèrement en amont de la date officielle :

Aujourd'hui, 27 septembre 2003... J'ai assisté aux soutenances des mémoires de DESS de la promotion 02/03. C'était très intéressant, émouvant même. Ceux que j'ai côtoyés avant l'été pendant mes quelques séances d'initiation à l'ethnométhodologie terminent aujourd'hui leur parcours. Le mien commence. [...] pour moi c'est le jours 0. [...] Je vais tenir un journal, du jour 0 au 365^{ème}.

C'est par ces quelques lignes que s'ouvrait mon journal de recherche, que j'ai complété quelques jours plus tard :

J'ai été ravie d'être là ce samedi. Je pensais que j'avais vraiment bien fait de choisir ce DESS, alors que je n'avais pas tous les éléments pour le faire. Un des cours de Pierre Quettier, en juin, portait sur la prise de décision: éléments rationnels / éléments intuitifs... Les éléments intuitifs ont été pour moi déterminants. Je voulais prendre de la hauteur par rapport à mes futurs projets, j'avais le sentiment que j'allais être servie. [...]

Durant cette journée, je ressentais qu'ici on est soi même, l'ethnométhodologie s'appuie sur la connaissance de chacun. Mon meilleur outil c'est ce que je suis, ce que j'ai fait, ce que je sais faire, ce que je peux apprendre.

En tout cas je garde en tête que Maryse, Etienne, Yann, Gilles, Thierry [...], Olivier que je retrouverai l'année prochaine, auront largement contribué à mon choix. Le 365^{ème} jour, si les petits cochons ne m'ont pas mangée, je n'oublierai pas de les en remercier, dans la rubrique adéquate...

Quelques semaines plus tard, je serai officiellement inscrite à l'Université de Paris 8, au titre d'une équivalence pour validation de l'expérience professionnelle. Le 17

octobre 2003 (jour 19), en salle A 174, je prendrai part à la journée d'accueil de la promotion 2003-2004 du DESS d'ethnométhodologie.

2) Un parcours de plus de dix années

Les premières pages de mon journal marquent le début d'un parcours de formation et de recherche, qui dépassera de loin l'échéance annoncée – le cheminement que je relate aujourd'hui s'étend sur une période de plus de treize années – et qui orientera ma trajectoire de vie bien au delà de la dimension professionnelle. Je déciderai rapidement de prolonger ce temps de formation et de préparer le diplôme en deux ans.

Ce fut un choix judicieux, car c'est au cours de la seconde année de formation que j'ai pu réaliser l'expérience fondatrice de mon parcours. Comme indiqué précédemment, j'ai participé à la réalisation d'une enquête, dirigée par Patrice Ville, socianalyste et maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8, qui collaborait avec l'équipe d'enseignants du DESS. Cette enquête a été menée dans le cadre d'un dispositif de formation mis en place depuis plusieurs années. Le report de l'élaboration du mémoire et de sa soutenance m'a également donné l'occasion de réaliser une expérience collective des plus réjouissantes, qui a marqué l'histoire de cette période de ma vie et restera certainement dans les souvenirs de ses participants. Elle a également marqué l'histoire de cette formation, aux dires de Jean François Dégremont qui la dirigeait à cette période¹²⁰.

J'étais contrariée à l'idée de ne pas respecter le rendez-vous que je m'étais fixée pour le « J 365 ». En juin 2004, je formule une idée « en l'air » : « *Ecrire le mémoire comme une histoire, un film, un roman. Samedi 5/06/04, j'ai écrit cela et après j'ai "déliré" : j'écris l'histoire et je fais une pré-soutenance en septembre avec une mini pièce de théâtre* » [JdR-9/06/04].

Mon compagnon, me « prenant au mot », m'a proposé de réaliser la mise en scène, et Marie, une étudiante du DESS, s'est déclarée prête à contribuer à ce projet. Durant l'été, j'ai donc écrit une pièce de théâtre intitulée : *Les aventures de MB au pays de l'ethnométhodologie*, avec les encouragements de Marie qui s'efforçait de lever mes

¹²⁰ Voir « L'ethnométhodologie et l'Université Paris 8 » (Partie II, p. 73).

doutes sur la pertinence du texte [Bodineau, 2004]. J'ai réuni une équipe, composée d'étudiants et de quelques voisins, et les séances de répétition ont pu commencer. Le spectacle a donné lieu à une représentation unique le 15 octobre 2004, jour de l'accueil de la promotion 2004-2005, devant les nouveaux arrivants, les étudiants de la promotion sortante et les enseignants.

J'ai soutenu le mémoire de DESS en juin 2005. La décision de poursuivre en thèse n'a pas été immédiate, elle n'est intervenue qu'en 2008, après une série d'expériences qui seront décrites plus loin. Avant de décrire l'entrée formation, et l'évolution de mon projet professionnel intervenue au cours des premiers mois (cf. Chapitre II, p. 130), je livrerai ici quelques éléments biographiques.

Je présenterai d'abord l'autobiographie que j'ai rédigée en novembre 2003. Celle-ci sera suivie de la présentation :

- de mon parcours professionnel au cours des quinze années précédant l'entrée en formation (cf. p. 125),
- des activités associatives dans lesquelles je me suis engagée, depuis mon arrivée dans la ville de Saint-Denis en 1986 (cf. p. 121).

I.B - Un exercice autobiographique

La rédaction d'une autobiographie figurait parmi les exercices réflexifs obligatoires, exigés des étudiants du DESS d'ethnométhodologie. Celle-ci, comme l'indique Pierre Quettier [2010, p. 47], a pour premier objectif de « dire d'où l'on parle », c'est-à-dire de présenter le « dispositif d'observation » mis en place sur le terrain de la recherche. Cela afin de mettre en perspective :

[...] les éventuels biais culturels susceptibles d'orienter les comptes-rendus, au corps défendant de celle ou celui qui la mène. [...] Les autres aspects de la pratique autobiographique sont également abordés, à commencer par l'usage qui en est fait en formation depuis l'origine comme mode d'appropriation d'une histoire propre [Le Grand & Pineau, 1992]. Ces effets réflexifs sont directement vécus par les étudiants dans le cours de la rédaction de leur propre autobiographie.

En décembre 2003, j'ai donc rédigé les quatre pages reproduites ci-après, qui résument les étapes de mon parcours de vie.

Martine Bodineau - 16/12/03

Album de famille

**Je
suis
née
le
4
mars
1957
à
Montbéliard**



1959 - je dois être née en colère.



1961 - avec mon frère, né en 59 (au c.) et ma sœur née en 56 (à d.)

Origines



1961 ou 62 - de g à d: ma grand-mère maternelle, mon frère, ma sœur, ma mère et moi.

Quelques semaines après ma naissance mes parents s'installent à Montbéliard, dans le quartier HLM de "la Chiffogne" qui vient d'être construit comme de nombreux autres dans la région, pour loger l'importante main-d'œuvre recrutée par les usines Peugeot de Sochaux depuis le début des années 50.

Arrivé du Cotentin en 1950, à l'âge de 17 ans, mon père entre d'abord à "l'école Peugeot", puis muni d'un CAP de tourneur fraiseur il intègre l'usine l'année suivante à l'atelier d'outillage.

Ma mère est née en Haute-Saône, en 1926. Elle a passé une partie de sa jeunesse auprès de son père dans les Vosges, puis à l'âge de 20 ans elle rejoint sa mère dans la région de Montbéliard. Elle a été ouvrière dans plusieurs usines, dont Peugeot pendant quelques années avant la naissance de sa première fille.

En 1964, la famille s'installe dans un pavillon construit dans les environs de Montbéliard, que ma mère occupe toujours.

Nous passons là une enfance heureuse. Les conditions de vie sont modestes, mais rien d'essentiel ne manque.

Les enfants du quartier et la majorité des camarades de classe sont des enfants d'ouvriers des usines Peugeot. Le site de Sochaux emploie près de 40.000 salariés jusque dans les années 1980. La région vit au rythme de l'entreprise, les salariés y travaillent durant toute leur vie.

Mon père y a travaillé 38 ans, pendant lesquels il a été un militant syndical très engagé. Pour notre famille, cet énorme site industriel représente un monde où les rapports sociaux sont tranchés et les conflits violents.

Mon père était une personnalité forte, admiré de ses enfants pour la constance de ses engagements, son courage et sa fierté. (Une anecdote qui pour moi le décrit bien: quand une consigne écrite comportait une faute d'orthographe, il la renvoyait sans l'exécuter.)

Ma mère, dans son rôle de femme au foyer, n'a sans doute pas bénéficié d'une image aussi valorisante. Pourtant sa tâche a dû être bien lourde. Outre les travaux domestiques, c'est elle qui était chargée de "joindre les deux bouts".

Les enfants étaient peu mis à contribution, l'attente des parents portant avant tout sur le travail scolaire.

Juin 68 à Sochaux, pour moi c'est la guerre. J'ai 11 ans. Pendant plusieurs jours le collège est fermé, des hélicoptères tournent au-dessus de l'usine occupée par les ouvriers.

Un drapeau rouge flotte sur le toit du "building" (l'immeuble de la direction). Des affrontements très violents ont eu lieu entre les grévistes et les CRS, faisant plusieurs morts.

Selon la rumeur, des fusils commençaient à sortir des caves et des granges des environs, et plusieurs cadavres de CRS auraient été retrouvés au fond de cuves d'acide.

1958 - Barfleur, pointe est du Cotentin.

Mon père n'y a pas vécu, sa mère s'y est installée après son départ. Mais pour les enfants, c'est un pays d'origine.

Nous n'avions pas de souvenirs de nos premières vacances, nous étions trop jeunes. Des photos, une assiette peinte accrochée au mur de l'appartement, les lettres de la grand-mère nourrissaient notre imagination. Nous n'y sommes retournés qu'en 1968 et deux fois encore en famille, en 69 et 72,

C'est là-bas qu'en 1995, nous avons dispersé les cendres de mon père.



Que leurs enfants fassent des études et accèdent à de bons métiers était toute l'ambition de mes parents. Mon père, un amoureux des livres, a toujours regretté de ne pas en avoir suivi.

J'obtiens le bac en 1974 et un diplôme d'assistante sociale en 78. Ma sœur et mon frère ont suivi une formation d'instituteur.

J'occupe mon premier emploi en octobre 1978, dans un centre médico-social de Montbéliard. Ce travail ne me déplait pas, mais les activités d'animation et de spectacle que je mène en parallèle depuis de nombreuses années me passionnent davantage. Ma courte carrière de fonctionnaire territorial à la DASS s'achève en 81.

Terrain d'aventures



1976 ou 77 - Belle-île en mer.

A 15 ans, je fais un séjour dans un centre de vacances du CE Peugeot, à Belle-île en mer.

Ça n'est plus l'époque "du grand air pour tous", mais de "l'émancipation de la classe ouvrière par la Culture". En tout cas, je découvre un formidable terrain d'aventure et d'apprentissage. Outre les activités nautiques, on y fait du théâtre, de la musique et des films.

Pendant 10 ans, j'y passe tous mes étés. Je deviens animatrice, puis directrice. Durant l'année, je suis des stages de formation, je prépare les séjours de l'été, je fais du théâtre, au sein de la petite bande très soudée qui s'est constituée.

Nous nous forgeons une solide et précoce expérience de terrain dans l'animation des groupes, l'encadrement d'équipes et l'organisation.

En 1980, en lien avec la compagnie théâtrale qui intervient dans les centres de Belle-île depuis plusieurs années, nous élaborons un projet de séjour portant sur la création et la tournée d'un spectacle. Le CE l'accepte, nous le mettons en place de bout en bout, sans nous dégonfler. Ce sera une belle expérience.

En 1981, la troupe de théâtre rencontrée à Belle-île me propose d'assurer le remplacement d'une comédienne pendant un an. J'obtiens une mise en disponibilité et je débarque en "banlieue nord". L'année suivante je démissionne de la DASS.

La "vie d'artiste" durera trois ans, Les spectacles, les ateliers théâtre, les rencontres au cours des tournées sont passionnants, mais les conditions de travail sont difficiles, la vie au sein du groupe aussi.

Changement de décor

L'aventure s'achève en 1984. C'est l'heure des grandes ruptures. Rupture définitive avec le gros de la troupe, question d'argent, et avec la plupart de ceux qui sont restés au pays, question de cœur.

Je m'installe avec mon compagnon actuel. Les années qui suivent seront difficiles. Là bas ça n'est plus chez moi - je n'y vais plus que pour voir ma famille - et ici pas encore. Sauf quelques expériences intéressantes dans un théâtre, (assistantat à la mise en scène, à la régie, habilleuse), je n'ai pas de travail et pas vraiment de projets.

En 1986 nous emménageons à Saint-Denis où nous résidons aujourd'hui.

Je m'installe à Saint-Denis, parmi les premiers occupants de l'ilôt 9 de la "Zac Basilique", quartier HLM construit à partir des années 80 à l'emplacement de l'ancien centre totalement insalubre.

Les relations se nouent rapidement et l'année suivante je prends la présidence de l'association de locataires qui se crée. Nous organisons des réunions, des fêtes et des activités dans le local collectif de l'immeuble.

Au travers de ces activités - dans lesquelles je suis toujours investie - je me suis véritablement ancrée dans ce territoire, et dans un réseau de relations à l'échelle du quartier et de la Ville.

La vie sociale de "cet espace urbain de banlieue" m'intéresse et y participer "de l'intérieur" m'offre un très riche terrain d'expériences.

Je suis recrutée en octobre 87 par le Fonds de Soutien Variétés, organisme professionnel dont le rôle est de soutenir l'activité des entreprises de spectacles de variétés par la redistribution de fonds collectés sur les recettes de billetterie.

Créée un an plus tôt cette association offre un cadre de travail dynamique et passionnant qui sera le mien pendant 15 ans.

Chargée du traitement des demandes de subvention, je suis en contact permanent avec le terrain, composé de la gamme très variée des entreprises adhérentes: producteurs de stars, grands festivals, salles parisiennes prestigieuses, et aussi jeunes associations et petits lieux de spectacles de province.

Je m'adapte rapidement à cet environnement dont je ne connaissais rien: le monde de la musique, et celui des entreprises privées - où pour certaines l'argent circule et s'affiche.

Mes fonctions évoluent au rythme du développement de l'association. En 92 je suis nommée directrice-adjointe, je participe à la structuration interne, à la mise en place des nouveaux projets d'intervention, puis à partir de 98, je suis chargée de l'organisation administrative et de la coordination.

Cette trajectoire m'a donné l'occasion de me confronter à une "situation sociale" qui m'était étrangère. Je fréquente le "carré-VIP" des spectacles, les "espaces pro" des festivals, les réceptions, et diverses instances où je représente une institution importante.

Troublée durant les premières années, j'ai progressivement retrouvé mes marques, en me centrant sur ce qui m'intéressait le plus: le rôle "mutualiste" de l'association en direction d'un secteur professionnel.

Le temps passant, j'étais toutefois préoccupée par l'avenir. Sauf à conserver ce poste jusqu'à la retraite, il me fallait envisager la suite sans trop tarder. Mais est-ce raisonnable de quitter une situation confortable pour se jeter dans l'inconnu ? La suite des événements m'a apporté la réponse.

En 2002 la structure troque son statut associatif contre celui d'Etablissement Public, et perd au passage la base active de ses adhérents. Pas plus convaincue par le projet que par l'organigramme, je décide de refuser le nouveau poste qui m'est proposé, et j'abandonne sans trop de regret mon joli bureau du 8^{ème} arrondissement.



juillet 2000 - Marius - "livré" le 14/12/98

Il est le tout petit frère de la fille et des deux garçons que son papa a eu il y a pas mal de temps. Il est aussi, c'est logique, le petit tonton de leurs 6 enfants.

Deux autres enfants sont venus avant lui. Oscar récemment prénommé, n'a pas pu naître, et Lucie, née prématurément en avril 93 a vécu 3 semaines. Je révèle rarement cette partie de ma vie, mais je ne peux dire "qui je suis" sans leur donner la place qui leur revient.

Retour aux sources

Je décide de rejoindre "mon terrain", celui de l'action sociale, et de suivre une formation, pour me ressourcer. Mes contacts avec Paris 8 m'orientent vers le DESS Ethnométhodologie.. Le 27 septembre 2003, j'assiste aux soutenances du mémoire des étudiants de l'année précédente. C'est le jour 0, rendez-vous à J 365.



juin 2003- autoportrait

"Image de moi", jointe au dossier d'inscription à Paris 8 et apposée sur ma carte d'étudiante. En route pour de nouvelles aventures !

I.C - Le quartier Basilique de Saint-Denis (93)

Au début de l'année 1985, l'expérience au sein de la Compagnie théâtrale d'Epinay-sur-Seine, *Le Groupe AGIT*, s'achève. Je me trouve sans travail, avec pour seul revenu une très modeste allocation de chômage. Au cours des derniers mois de l'activité de la Compagnie, j'ai noué une relation avec l'un de ses membres, qui s'installe avec moi dans mon studio de la « Cité d'Orgemont », à Epinay-sur-Seine. Philippe n'était pas salarié de la compagnie, il y travaillait à titre bénévole en particulier en tant qu'auteur et metteur en scène. Sur le plan professionnel, il occupe une fonction de permanent syndical, au sein de la Fédération CGT des syndicats du Spectacle.

Quelques-uns de ses amis proches, dont je fais connaissance progressivement, vivent à Saint-Denis. Ce sont des syndicalistes et des militants communistes, très impliqués dans la vie politique et associative locale. Ils suivent de près la naissance de la « ZAC Basilique », un ensemble de logements sociaux qui se construit au centre de la ville de Saint-Denis, à l'emplacement de l'ancien quartier insalubre, et feront partie de ses premiers habitants. Nous les rejoindrons en novembre 1986, enthousiastes à l'idée de participer à l'aventure collective de la naissance de ce quartier.

Nous emménageons dans un des « îlots » du quartier, l'îlot 9 dont les premiers occupants nous ont précédés de quelques mois. Je suis au chômage à cette période, et je n'ai pas de perspectives professionnelles précises. J'apprécie l'énergie que m'apporte l'installation dans cet appartement et dans ce nouvel environnement social.

Patrick Braouezec – Conseiller municipal chargé du logement, avant de succéder au Maire, Marcelin Berthelot, en 1991¹²¹ –, installé dans l'immeuble depuis l'été précédent, me propose de participer à la création d'une association de locataires, affiliée à la CNL (Confédération Nationale du Logement), et d'en assurer la présidence. Après m'être assurée que je disposerai d'une entière liberté d'action et

¹²¹ Patrick Braouezec a été élu député en 1993. En 2008, il démissionne de ses fonctions de Maire de Saint-Denis pour celles de Conseiller municipal, et devient Président de la Communauté d'agglomération « Plaine Commune ».

qu'il ne me serait pas demandé d'assurer le rôle de porte-parole des organisations communistes du quartier (ce que je ne souhaitais pas, malgré ma sympathie pour leurs membres), j'accepte la proposition et je me mets au travail.

I.C.1. L'association de locataires

Nous constituons une équipe. J'y associe les voisins proches avec lesquels j'ai noué de premières relations. Des réunions se tiennent en fin d'année 1986, et les statuts de l'association, nommée *Amicale des Arbalétriers*¹²², sont déposés en mars 1987. Celle-ci s'est fixé un double objectif : défendre les intérêts des locataires et favoriser la vie sociale au sein de l'immeuble et du quartier. Cette double orientation est, de mon point de vue, à l'origine de sa longévité.

Les fonctions « classiques » d'une amicale de locataires sont en effet le plus souvent très fastidieuses. Une de ses principales missions consiste à contrôler annuellement la facturation des charges locatives, afin de vérifier la bonne application de la réglementation et d'éviter que des sommes ne soient indûment affectées aux locataires. Elle veille au bon fonctionnement des équipements et intervient auprès du bailleur pour obtenir les mesures d'entretien et les réparations qui s'imposent (souvent au prix de nombreux efforts, et parfois en vain). Elle reste à l'écoute des locataires et les réunit régulièrement.

Je me suis investie avec beaucoup d'enthousiasme dans la mise en place de l'association et dans ses premières années d'activité, en acceptant de bonne grâce la dimension peu réjouissante de ses missions. J'ai également participé aux activités de l'instance locale de la CNL durant quelques années. Puis, j'ai peu à peu modifié mon mode d'engagement. J'ai pris des libertés face à mes obligations, et mon sens du devoir, et j'ai abandonné les tâches les plus fastidieuses, au profit de celles qui m'apportaient suffisamment de satisfaction personnelle pour continuer de les assumer.

¹²² La *Maison des Arbalétriers* est un monument du XVIII^e siècle, qui jouxte l'immeuble de l'îlot 9, et qui tire son nom de certaines pièces composant sa charpente. Cette construction en bois, rénovée en 1985, était un séchoir, vestige de la manufacture de toile peinte installée à cet endroit par Rodolphe Ebinger. Ces toiles ont été appelées « toiles de Jouy », en référence à la manufacture de Jouy-en-Josas (Yvelines), d'où le nom de « passage de Jouy » donné à la ruelle attenante, qui est aussi l'adresse postale de l'îlot 9. (Voir Douzenel, 1993, p. 22 et 150).

Au cours de ces premières mois de fonctionnement, l'association m'apporte un environnement social et collectif dont j'étais privée depuis la cessation d'activités de la compagnie théâtrale. Des amitiés se nouent au sein de l'équipe dirigeante. Le contexte est très favorable à la mobilisation des habitants, qui arrivent dans des appartements neufs et dans un espace « vierge », et sont confrontés à des difficultés occasionnées par quelques défauts de finition du chantier de construction de l'immeuble (installations électriques, accès au parking, fonctionnement des ascenseurs).

L'association est très active durant les premières années, et regroupe environ 80 adhérents sur les 130 appartements composant l'îlot 9. Je suis à mon aise dans l'animation des réunions et les tâches d'organisation, grâce aux acquis de mes expériences antérieures, dans le domaine de l'animation et dans le domaine des activités syndicales¹²³. Je m'y consacre pleinement durant les premières années

Le dynamisme s'amenuisera progressivement au cours des années suivantes, mais l'association est néanmoins restée présente et réactive, se mobilisant quand le besoin se faisait sentir, et maintenant quelques activités régulières. Depuis sa fondation, elle a organisé un repas, chaque année au mois de juin, et des rencontres à différentes occasions. Elle a accueilli différentes associations, au sein du local commun dont le bailleurs social, Antin Résidences, lui a confié la gestion en mars 1991, associations qui se sont organisées au sein d'un Collectif en 2003 (voir ci-dessous).

L'association sera partie prenante du projet d'animation artistique, *Dédaldilo*, que j'ai initié avec quelques voisins et artistes du quartier en 2010 et 2011, et qui a été mentionné précédemment¹²⁴. Ses membres les plus actifs ont participé aux initiatives également évoquées plus haut : les journées d'études *Recherche et intervention sociale* (avril 2011) et les premières séances du séminaire des *Fabriques de sociologie* (janvier et juillet 2012)¹²⁵.

L'association est à présent, en 2017, très affaiblie mais elle a survécu, et peut-être pourra-t-elle retrouver un nouveau souffle au travers de projets, tels que je les

¹²³ Je me suis engagée dans des organisations syndicales durant ma formation d'assistante sociale et durant les trois années d'exercice de la profession.

¹²⁴ Voir : Partie I, (p. 42). La description du projet est présentée dans la Partie VI de la thèse (p. 496).

¹²⁵ Les journées d'étude et le séminaire sont présentés dans la Partie VI (p. 502 et p. 506) – Voir également : « Un exercice de retournement de sens » (Partie V, p. 510).

envisage, axés sur une dimension de recherche-intervention à l'échelle du quartier, et en lien avec les initiatives des nouveaux acteurs intervenus ces dernières années.

I.C.2. Le Collectif associatif

Les associations qui animaient des ateliers dans le local collectif étaient accueillies à titre informel. Il s'agissait d'ateliers hebdomadaires proposant aux adultes des activités corporelles, et aux enfants des ateliers d'initiation musicale et théâtrale. L'équipe de l'Amicale était peu investie dans la gestion de ces activités et j'étais la seule interlocutrice des associations. Cette situation ne me semblait pas satisfaisante, car elle plaçait les associations en situation précaire.

Par ailleurs, les professionnels municipaux intervenant dans le quartier me proposaient régulièrement d'accueillir de nouvelles activités, ce qui ne me semblait opportun dans ce contexte. Les différentes associations conviennent donc de constituer un Collectif, la gestion des activités lui étant confié dans le cadre d'une convention passée avec l'Amicale des Arbalétriers. Profitant de ma disponibilité, suite à mon licenciement, relaté précédemment, je me suis employée à concrétiser ce projet au début de l'année 2003. Le Collectif, toujours actif aujourd'hui (en 2017) bénéficie depuis sa création d'une subvention de la Ville de Saint-Denis.

Les associations du Collectif ont participé à différentes initiatives d'animation, portées par l'Amicale des locataires, en particulier l'opération *Dédaldïlo*, mentionnée ci-dessus. Celle-ci consistait à préparer une « déambulation sonore et vocale », parcourant les rues du quartier et les « dalles » reliant les « îlots » de la ZAC Basilique.

Les musiciens de l'association *Histoires de Sons* et les comédiennes du *Théâtre d'Or* ont assuré la conception artistique et technique du projet. Ils ont dirigé les ateliers destinés à la construction de chars sonores et à l'animation de la déambulation, épaulés par le groupe des habitants du quartier.

I.D - Un licenciement économique ou le grand saut

I.D.1. Le Fonds de Soutien aux Variétés

Comme indiqué dans le texte autobiographique présenté ci-dessus, l'organisme qui m'emploie, le *Fonds de soutien variétés*, prépare au cours de l'année 2002 un changement de statut et une réorganisation. Au titre de mes fonctions de directrice adjointe, je collabore à l'élaboration de ce projet, avec le directeur et le représentant du cabinet d'audit recruté pour le mener à bien. L'évolution qui se dessine ne me convainc pas sur plusieurs plans.

Avant d'apporter des précisions sur ce point, il convient de décrire rapidement les activités du Fonds de Soutien et la trajectoire que j'y ai effectuée. Je reproduit ici un extrait du dossier de candidature que j'ai présenté en juin 2003, en vue de mon admission au DESS :

Le Fonds de Soutien a été créé en 1986 à l'initiative des entreprises de spectacles de variétés et du ministère de la Culture, pour soutenir l'activité du secteur au moyen de la redistribution d'une taxe perçue sur les entrées des spectacles. Outre la perception et la gestion de la taxe, son activité principale consistait à financer des projets présentés par les entreprises, portant sur la production de spectacles et festivals, et l'aménagement de salles.

Quand j'ai été recrutée un an plus tard au poste d'administratrice chargée de l'instruction des demandes de subvention, l'association avait tout à construire : le programme d'activité, l'intégration dans le secteur qui demandait un important travail de terrain, et le fonctionnement interne. Cette situation m'a offert un large champ d'initiatives dans lequel je me suis rapidement investie.

Après cette phase de mise en place, l'association a conservé son dynamisme, soutenu par un réel ancrage dans la profession et un très fort développement : les ressources, le volume d'activité, et les effectifs ont doublé entre les années 1993 et 2000. Lieu de négociation entre ses différentes composantes : employeurs, salariés, pouvoirs publics, elle a acquis une légitimité qui lui a ouvert d'importants moyens d'action.

Le parcours que j'ai suivi, me conduisant vers des fonctions de gestion administrative et de direction, a été guidé par les étapes de l'évolution du Fonds de Soutien. Il est le reflet de mon investissement dans l'histoire de cette structure, bien plus que la traduction d'un plan de carrière. Je reste avant tout motivée par les relations humaines, le travail de terrain, la conception et la mise en œuvre de projets, les expérimentations et les réalisations collectives.

[*Trajectoire professionnelle et projet* - Dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie - Université Paris 8 - juin 2003].

De mon point de vue, le statut d'Etablissement public industriel et commercial (EPIC) risque d'alourdir considérablement le fonctionnement administratif du *Fonds de Soutien*. Je crains fort qu'il n'y perde sa dynamique, qui reposait sur sa forme associative et la composition tripartite de ses instances¹²⁶, imposant des liens étroits avec la diversité des entreprises et leurs acteurs.

Le futur organigramme prévoit la création d'un poste de directeur administratif. Je ne vois pas d'inconvénient au fait d'abandonner les fonctions administratives que j'avais progressivement prises en charge, préférant me consacrer à la gestion des programmes d'activité, qui me motivait bien davantage. Mais, en septembre 2002, je comprends que l'hypothèse de l'évolution de mon poste dans ce sens n'est pas confirmée. Il est prévu que les différentes activités soient réparties en autant de « micro services », la responsabilité de l'un d'eux m'étant proposée.

La perspective de l'atomisation des services renforce mes craintes de voir la dimension administrative occuper une place écrasante. J'éprouve peu d'enthousiasme à l'idée de participer à la « guerre des petits chefs », qu'elle risque fort de provoquer, et ce nouveau poste comporte de toute évidence une déqualification de mes fonctions. La perspective d'être « surqualifiée » et « surpayée »¹²⁷ ne me semble pas compenser la perte de tous les éléments qui m'ont permis de me passionner pour ce travail durant quinze années.

Le fait que le directeur ne partage pas mon avis sur ce point, en m'assurant de ses bonnes intentions à mon égard, achève de me convaincre qu'il est temps pour moi

¹²⁶ Celles-ci se composaient de représentants du ministère de la Culture, des entreprises et des syndicats de salariés.

¹²⁷ Mon dernier salaire brut, de janvier 2003, s'élevait à 4.300 euros.

d'envisager la suite de mon avenir professionnel « ailleurs ». Je ne m'explique sa position que selon deux hypothèses : « soit il n'est pas sincère, soit il est incompetent ». Toutes deux mettent fin à la relation de confiance que nous avons entretenue depuis sa nomination au poste de directeur, en 1991.

Je refuse donc le poste qui m'est proposé et m'engage dans la négociation d'une transaction, dans le cadre d'un licenciement économique que je confie à un avocat. Les conditions de ce licenciement et ma situation dans l'entreprise me semblent justifier un niveau élevé d'exigence, en termes d'indemnités.

Le licenciement est effectif le 27 septembre, ouvrant la période de préavis que j'effectuerai en partie, jusqu'au 10 janvier 2003. Malgré la dimension éprouvante de cette période de « transition », je m'emploie à m'acquitter consciencieusement de mes dernières tâches, mettant mes dossiers en ordre avant de les transmettre à mes différents successeurs. Je suis convaincue d'avoir pris la meilleure décision qui soit et, heureuse de ne pas avoir à regretter la moindre journée de cette belle expérience professionnelle, j'ai à cœur d'y mettre fin de manière positive.

La transaction aboutira le 20 janvier 2003. Je me félicite aujourd'hui de ma détermination, car les indemnités perçues m'apporteront la possibilité de mener le parcours qui a été le mien durant les longues années, et dont j'entreprends le récit dans ce chapitre.

I.D.2. Vers une reconversion professionnelle

Après les quelques semaines nécessaires pour assumer cette importante rupture, je me sens soulagée de pouvoir envisager un nouvel avenir professionnel. Sans ces circonstances résultant de la restructuration du *Fonds de Soutien*, qui m'ont un peu « forcée la main » (ou pour le dire de façon plus imagée : qui m'ont donné le « coup de pied là où il se doit », parfois indispensable à une mise en mouvement), j'aurais sans doute poursuivi mon chemin au sein de l'association. Mais je me serais certainement trouvée face à une impasse assez rapidement.

Après quinze années de mise en place et de croissance, l'association allait atteindre « l'âge mûr » et vraisemblablement s'engager dans un fonctionnement plus routinier. Et si l'évolution de mon poste m'avait apporté des responsabilités et des charges

gratifiantes, elle m'avait également éloignée du contact avec le « terrain ». Le mode de vie plus sédentaire qu'elle impliquait convenait bien à ma situation familiale, après la naissance de mon fils en 1998 et durant ses premières années, mais il est vraisemblable que le besoin de retrouver une dynamique plus motivante se serait rapidement fait sentir. J'ignore comment j'aurais pu envisager la suite de ma vie professionnelle sans ce « grand saut » qui, j'en suis convaincue, est intervenu au bon moment. Je me suis félicitée très souvent, au cours des années qui ont suivi, d'avoir su saisir cette opportunité.

Le bilan de compétences dont j'ai pu bénéficier durant mes derniers mois d'activité¹²⁸, préconisait l'acquisition d'un diplôme de niveau 1. Les chances d'accéder à un poste de responsabilité, à l'âge de 46 ans, avec un diplôme d'assistante de service social (de niveau Bac+2), étant en effet plutôt réduites. J'ai donc formé le projet de suivre une formation pour accéder à un emploi de Chef de projet dans le domaine de l'action sociale et du développement local (selon les termes figurant au dossier de conclusion du bilan de compétences).

J'ai consacré ces premiers mois de l'année 2013 à mettre en œuvre mon projet de reprise d'étude. Et j'ai profité de cette période « vacante » pour concrétiser un projet associatif, engagé quelques mois plus tôt dans le cadre de mon quartier¹²⁹.

¹²⁸ Dans le cadre du « plan d'action personnalisée de retour à l'emploi » mis en œuvre par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

¹²⁹ Il s'agit de la mise en place d'un Collectif d'associations, encore en activité aujourd'hui : le *Collectif associatif des Arbalétriers* (Voir ci-dessous, p. 124).



L'artiste propose un écart, un décadage : c'est ainsi qu'il crée du désordre, littéralement dans nos représentations et suscite en nous des aspirations nouvelles. Il ne peut changer le monde, mais il peut contribuer à rendre sensible la nécessité de le changer.
Evelyne Pieiller - Eloge de la perturbation, Le Monde diplomatique, septembre 2016

Chapitre II : La reprise d'études, un projet de reconversion

II.A - L'analyse du parcours antérieur

Au cours de la rédaction du présent chapitre¹³⁰, mon intention était d'évoquer rapidement le projet de réorientation professionnelle qui motivait ma reprise d'étude, avant de décrire ma première prise de contact avec l'université de Paris 8. Je ne souhaitais pas développer ce point, dans la mesure où ce projet n'a pas connu de suites, la première année de formation m'ayant ouvert d'autres perspectives.

J'envisageais de présenter le texte intitulé : *Trajectoire professionnelle et projet*, que j'avais rédigé en juin 2003 pour les besoins du dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie, et qui justifiait ce choix de réorientation dans le secteur de l'action sociale, en référence à mon parcours professionnel antérieur et mes expériences dans le domaine associatif.

Mais la lecture de ce texte (cf. ci-dessous) a soulevé plusieurs questions qui m'ont incitée à rédiger une note de recherche et à réaliser un véritable « retour réflexif » sur cette étape de mon parcours et sur les périodes antérieures.

1) Rupture ou continuité ?

Cette analyse m'a procuré une nouvelle lecture de ce qui s'est joué pour moi au cours des premiers mois de la formation et, en fait, dès le moment où j'ai fait le choix d'opter pour le DESS d'ethnométhodologie)¹³¹.

Je me suis également aperçue que mon parcours, apparemment constitué d'une succession de ruptures lorsqu'il est envisagé sous l'angle de la trajectoire professionnelle, pouvait révéler une certaine continuité, dès lors qu'on l'examine sous l'angle des activités associatives et personnelles, celles-ci répondant à mes

¹³⁰ En mars 2014.

¹³¹ Mes premières recherches m'avaient orientée vers une formation dispensée par l'Université de Paris 8 : le DESS : « Responsable d'action éducative et sociale », dont le programme semblait parfaitement correspondre à mes besoins. Malgré la conviction que mon choix était arrêté, j'ai présenté à ma candidature à cette formation, mais celle-ci n'a pas été retenue.

principaux centres d'intérêt : « *le travail de terrain, la conception et la mise en œuvre de projets, les expérimentations et les réalisations collectives* »¹³². Ainsi, il est possible d'envisager l'ensemble du parcours, y compris professionnel, comme une recherche constante d'activités susceptibles de répondre à ces centres d'intérêts. Les grandes « ruptures » peuvent également se comprendre comme le transfert, dans le domaine professionnel, des expériences acquises dans les autres domaines.

Lorsque, par exemple, j'abandonne le métier d'assistante sociale et ma ville natale de Montbéliard, pour rejoindre une compagnie théâtrale à Epinay-sur-Seine (93), en 1981¹³³, cette rupture radicale sur le plan professionnel forme une continuité par rapport aux expériences antérieures dans les domaines du théâtre amateur et de l'animation socio-culturelle (cf. « Autobiographie », Chapitre I, p. 115).

Je me propose donc dans ce chapitre de rendre compte de l'exercice réflexif réalisé et cela sur plusieurs plans :

- 1) La description des éléments de mon parcours ainsi révélés et analysés
- 2) La description de la réalisation de « l'exercice », celle-ci me procurant une occasion de mettre en évidence, en situation, les effets produits par les pratiques réflexives.
- 3) Les analyses produites à un second niveau, et portant sur la réalisation de l'exercice lui-même. Il s'agit là de fournir un exemple des méthodes de travail, que j'ai adoptées de façon constante au cours des étapes de recherche portant sur l'élaboration du modèle théorique (le *Modèle méta*), et de les mettre en rapport avec les concepts théoriques qui fondent aussi bien les travaux de recherche que les méthodes mises en œuvre pour réaliser ces travaux¹³⁴.

¹³² Cette formulation, issue du texte mentionné, rédigé en juin 2003, résulte vraisemblablement du premier retour réflexif sur ma trajectoire effectué durant le bilan de compétences que j'ai réalisé en fin d'année 2002, évoqué plus haut.

¹³³ J'ai d'abord sollicité une mise en disponibilité, que mon statut de fonctionnaire territorial au sein de la DDAS du Doubs (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) me permettait d'obtenir, et j'ai démissionné de mon poste au cours de l'année suivante.

¹³⁴ Mettant à profit les premiers apprentissages acquis, j'ai mis en pratique cette méthode de travail dès les premiers mois de la formation.

2) Un travail méta descriptif

Cette méthode, évoquée précédemment au titre des « pratiques de recherche méta », consiste à travailler simultanément sur plusieurs plans (ou niveaux logiques). Ici, le premier plan est formé par le contenu du récit présenté (un épisode de mon parcours) ; le second, par les réflexions issues du travail de rédaction, formulées au sein d'une note de recherche ; le troisième est formé par l'étude de la note de recherche. Il s'agit, à ce troisième niveau, d'observer mon propre mode de raisonnement et de considérer les questions qui apparaissent, en tant que nouvel objet de recherche.

Ce travail structuré selon plusieurs « étages » constitue un des procédés de « changement de cadre d'interprétation », qui forme l'objet central de la recherche. Ces procédés permettent de s'intéresser graduellement aux « choses », puis au « sens des choses ». Comme on l'a vu¹³⁵, l'objectif de cette progression est d'atteindre « l'étage » encore supérieur, afin d'établir, « la manière dont le sens est attribué aux choses », c'est-à-dire à la manière dont le *sens commun* est socialement construit.

Mais le franchissement de cet ultime « degré » est d'une grande complexité, parce que le *sens commun* a pour caractéristique de se fonder sur un ensemble d'*allants de soi*, propre à groupe social donné, c'est-à-dire un ensemble d'éléments implicites, qui passent inaperçus et sont considérés comme « non problématiques ». Ils sont, par définition, indécélables et ne peuvent apparaître qu'au travers de procédés complexes qui permettent précisément de les rendre problématiques.

C'est en particulier le sens usuel, attribué aux expressions du langage courant, qui est pris pour *allant de soi* et ne peut être naturellement questionné¹³⁶. Ça n'est qu'en « dépassant » ces significations usuelles, qu'il est possible de réaliser ce qui est désigné par l'expression « s'extraire du *sens commun* ».

Pour ce qui concerne l'exercice présenté dans ce chapitre, il consiste aussi en l'étude de significations mais il n'atteint pas le dernier « degré ». La recherche porte sur les significations explicites, exprimées au sein des documents que j'examine, et les

¹³⁵ Voir : « : Un modèle de méta analyse des résultats d'enquête », (Partie I, p. 92).

¹³⁶ L'usage du langage naturel « enferme », en quelque sorte, les descriptions produites à « l'intérieur » du *sens commun*.

significations implicites, que je tente de révéler. Mais ces analyses demeurent des « analyses de *sens commun* ». Elles font appel au sens usuel des mots du langage courant et ne permettent pas de questionner ce sens.

Comme on le verra, ce travail m'a cependant permis, au travers de l'analyse de cette étape particulière de mon parcours, de le revisiter dans son ensemble et également d'analyser le regard que je portais sur celui-ci. Et surtout il m'a donné l'occasion d'observer, en situation, la mise en œuvre de cette méthode de « travail méta ». Ces observations, en particulier celles portant sur la réalisation des représentations visuelles auxquelles j'ai fréquemment recours, m'ont permis de formuler quelques arguments théoriques sur l'effet produit par cette « spatialisation » dont je rendrai compte à la fin de ce chapitre.

II.B - Un exercice réflexif ou la recherche d'un glissement de sens

Je présente donc ci-après la teneur de ce travail réflexif¹³⁷.

En premier lieu, je reproduis ici le texte rédigé en juin 2003, mentionné ci-dessus, par lequel je présente les motivations de mon projet de reconversion professionnelle dans le domaine de l'action sociale, texte qui a motivé le travail exposé.

Le secteur social est celui de ma formation initiale et de ma première expérience professionnelle, et surtout celui dans lequel je me suis impliquée pendant de nombreuses années, au travers d'activités associatives dans la ville de Saint-Denis où je réside depuis 1986.

J'assume depuis cette date la présidence de l'association de locataires de l'un des « îlots » HLM du centre rénové de Saint-Denis. Celle-ci s'est beaucoup engagée dans l'animation de la vie sociale, au travers d'activités de loisir organisées dans le local dont elle assure la gestion. L'association est également impliquée dans les relations de voisinage qu'elle tente de favoriser en proposant des moments de rencontre et de vie collective.

Ces activités m'ont permis, au travers d'expériences d'envergure modeste mais très concrètes, de m'intéresser de près à différents aspects de la vie sociale: les

¹³⁷ Les lignes qui suivent reproduisent en grande partie le contenu de la note de recherche rédigée en mars 2014, certains passages ont cependant été recomposés ou réécrits. Des commentaires et précisions ont également été apportés.

relations de voisinage, le rapport entre les générations, l'occupation de l'espace, l'expression du sentiment « d'insécurité »; et plus largement aux questions liées à l'habitat, aux aménagements urbains, à l'action sociale des pouvoirs publics. J'ai eu plusieurs occasions de me confronter à la complexité de l'action collective et aux difficultés d'appréhender le sens des comportements des habitants et des attentes qu'ils expriment.

Cette approche m'a donné depuis longtemps l'envie d'approfondir ces sujets, et de contribuer à l'expérimentation de nouvelles formes d'action à l'échelle de ces « micro terrains », qui à mon sens constituent un territoire pertinent.

C'est sur cette base que j'ai formé le projet de m'investir dans ce secteur sur un plan professionnel, mais les quelques pistes de travail dont je dispose ainsi que mes compétences en matière de conduite de projets, me paraissent insuffisantes pour poursuivre cet objectif. J'ai donc envisagé de suivre une formation me permettant de construire un véritable projet professionnel.

[*Trajectoire professionnelle et projet* - Dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie - Université Paris 8 - juin 2003].

II.B.1. Les premières observations : reprise d'études et projets associatifs

Comme indiqué en introduction, la lecture de ce texte m'a inspiré plusieurs remarques et questions qui me sont d'abord venues à l'esprit d'une manière imprécise, et que j'ai consigné rapidement au sein d'une note de recherche, tout en poursuivant le travail de rédaction du texte de la thèse. Puis, en examinant ces notes et en tentant de formuler plus clairement mes réflexions, je me suis aperçue que je ne parvenais pas à énoncer les « images floues » qui me sont apparues. Les propos que je formulais restaient obscurs. J'ai retenu quelques unes de ces formulations, que j'ai nommées « phrases énigmes » et qui ont formé l'objet de ma recherche.

Avant de les présenter plus loin, je résume ici les remarques que le texte ci-dessus m'a inspirées, telles que j'ai pu les formuler à l'issue de la recherche. (Cela pour autant qu'il soit possible de traduire les sentiments confus que j'ai éprouvés en ces moments précis).¹³⁸

¹³⁸ Dans les lignes qui suivent, je tente de formuler la juxtaposition des idées qui se sont formées, mais je ne parviens pas à reconstruire la manière dont celles-ci se sont véritablement associées. Dans

1) Je réalise que je n'avais pas gardé en mémoire le fait que le projet professionnel, tel que je l'envisageais à cette période, était véritablement assis sur la dimension associative de mon expérience et que cela soit clairement formulé.

Les raisons de mon étonnement méritent quelques explications. Comme on l'a vu, les expériences associatives forment l'un des deux axes de mon parcours de recherche¹³⁹. Il m'a fallu cependant plusieurs années pour parvenir à concevoir ce domaine d'activité comme partie intégrante de la recherche.

Lorsque j'ai souhaité réfléchir à l'articulation de ces différentes activités et expériences (professionnelles, personnelles et de recherche), à l'occasion de la préparation des journées d'étude que j'ai organisées en 2011, j'ai situé les activités associatives exclusivement dans le domaine de l'expérience personnelle¹⁴⁰. La conscience de la présence d'une dimension de recherche informelle, au sein de mes activités associatives, n'est apparue qu'en 2012 à l'issue d'une étape de recherche portant sur ce point, motivée par les discussions intervenues au cours du séminaire des *Fabriques de sociologie* tenu à Rennes en juillet¹⁴¹.

Pour la période antérieure à la reprise d'études, il semble donc que le fait d'établir une cohérence entre les différents types d'activités ne présente pas de difficulté et cela me pose question.

2) Je constate également, en référence aux écrits rédigés les jours précédents portant sur la chronologie de ces premiers mois de l'année 2003 que, durant cette période je menais simultanément deux projets : un projet de reprise d'étude et un projet associatif¹⁴². Je réalise alors que la « dualité » de mes activités est permanente. Elle a retenu mon attention jusqu'ici, pour ce qui concerne les dix dernières années de ma trajectoire qui forment le centre de mon récit, mais je mesure que cette « dualité »

la note de recherche, j'ai tenté la formulation suivante : « *L'idée que je cherche à formuler est quelque chose comme : le projet professionnel et l'expérience associative sont liés. Le projet professionnel est à l'historique du parcours de recherche. Le [premier] s'arrête, il est "remplacé" par un parcours de recherche. L'expérience associative demeure, mais elle n'est plus liée. Pourquoi ne l'est-elle plus ?* ».

¹³⁹ Voir la présentation du « parcours » (Partie I, p. 30).

¹⁴⁰ L'objectif assigné à l'organisation de ces journées, intitulées *Recherche et intervention sociale*, et tenues en avril 2011, était précisément de travailler ces questions. (cf. Partie VI, p. 502).

¹⁴¹ Voir ci-après : « Le statut des expériences informelles » (p. 140).

¹⁴² Voir plus haut (p. 124), la mise en place du *Collectif associatif des Arbalétriers*.

était également présente concrètement durant cette période de « transition », ainsi que durant les quinze années de ma carrière professionnelle au sein du *Fonds de Soutien Variétés* (cf. ci-dessus, p. 125) et bien avant encore.

Ce constat, ainsi que la relecture récente de l'auto-biographie présentée plus haut, « réactivent » mes souvenirs : durant les années de ma formation initiale et les premières années de l'exercice du métier d'assistante sociale, j'ai consacré mes étés à l'animation de centres de vacances. Ayant obtenu le BAFA puis le BAFD, j'ai occupé successivement des fonctions d'animatrice, de directrice de centres de vacances, et de formatrice dans le cadre des formations des animateurs organisées par les CEMEA¹⁴³. Cette double activité existe en fait depuis les dernières années de lycée.

3) Par ailleurs, j'ai été surprise par la manière dont j'exprime les questions auxquelles je me suis intéressée dans le cadre de la vie de mon quartier. Il m'apparaît que, déjà, je revisite ces expériences pour les formuler selon un point de vue « sociologique ». J'y vois le fruit des séances d'initiation à l'ethnométhodologie, dont j'ai bénéficié au cours du printemps 2003, que je décrirai plus loin (cf. Chapitre III, p. 153).

Ces réflexions se relient aux remarques que j'avais formulées à propos de ce même texte, au cours d'une phase antérieure de rédaction de la thèse. J'écrivais en effet :

Au moment de mon entrée en formation, je ne disposais d'aucune culture sociologique, au sens « livresque » du terme. Je disposais cependant d'une aptitude à la « sociologie profane », aiguisée par mon engagement dans un environnement social particulièrement stimulant.

Le texte qui présente mon projet initial de recherche me montre, rétrospectivement, à quel point j'étais engagée dans une problématique sociologique, davantage que dans celle de l'action sociale¹⁴⁴.

¹⁴³ BAFA et BAFD : aujourd'hui « Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (ou de directeur) en accueils collectifs de mineurs ». CEMEA : Centre d'entraînement aux méthodes de pédagogie active.

¹⁴⁴ Il s'agit de la rédaction du manuscrit fourni à l'Université en novembre 2013, destiné à présenter l'état de « l'avancement des travaux ».

II.B.2. L'étude des « phrases énigmes »

Parmi les premiers paragraphes de la note de recherche consignant mes réflexions, figurait cette phrase : « Le projet professionnel est l'avant-projet, en fait, qui déviara au cours de la première année du DESS. [...], il y a un glissement de sens intéressant ». Cette phrase formule une réflexion qui m'est venue confusément à l'esprit, à propos du fait que le projet professionnel que je présente au travers de ce texte ne connaîtra pas de suite. Dès le mois de février 2004 en effet, j'ai mesuré que celui-ci était caduc¹⁴⁵.

Mais à la relecture de cette phrase, au cours des jours qui suivent, je me rends compte que je suis incapable d'en formuler précisément le sens. Je ne parviens pas à saisir « l'image floue » qui m'est apparue et que j'ai traduite par l'expression : « glissement de sens ». Je tente la formulation suivante : « *La question du projet professionnel fait un lien entre des choses, en apparence, mais ce sont ces choses qui sont à rechercher* ».

Cette phrase semble aussi obscure que la première, mais elle attire mon attention. En essayant de préciser l'image que j'ai en tête, qui évoque des notions de glissement, croisement, superposition, substitution, je convoque en effet les images et les sensations que je connais bien à présent, comme l'indique ce commentaire : « *Cela ressemble à mes associations d'idée entre deux éléments, où l'un a un double sens, ou les deux, ce qui fait que ce sont trois ou quatre éléments qui sont liés entre eux selon différents registres de sens* ».

Cette impression d'un double niveau de signification est celle que j'ai rencontrée à maintes reprises au cours des étapes de recherche théorique, au cours desquelles je me trouvais aux prises avec des phénomènes *d'indexicalité* et de confusion entre plusieurs « registres de sens » (ou niveaux logiques)¹⁴⁶. Lorsque je perçois intuitivement leur présence, au travers d'images et de formulations métaphoriques, il s'agit pour moi d'un indice pour « mener l'enquête », à la recherche de significations

¹⁴⁵ Voir plus loin : « L'heure des choix » (p. 146).

¹⁴⁶ Voir en particulier : « L'occultation du sens, la perception d'un sens sous-jacent » (Partie IV, p. 245).

implicites et de nouvelles clés d'interprétation. C'est la raison pour laquelle, ces formulations « improbables » ont formé « l'énigme » que j'ai entrepris de déchiffrer.

1) L'analyse du parcours

Pour entamer « l'enquête », et selon mon habitude, j'ai eu recours à des schémas. Voici le compte-rendu de ces travaux, figurant dans la note de recherche :

Je récapitule d'abord les 3 constats qui ressortent de mes réflexions :

- 1-a) Le projet professionnel est appuyé sur les expériences associatives
- 1-b) Début 2003, je travaille en même temps à la recherche d'une formation et à la mise en place d'une initiative associative.
- 2) J'avais aussi des activités associatives durant la période de mon dernier emploi
- 3) Les activités associatives ou personnelles existaient encore antérieurement.
(Elles sont le « fil rouge » de mon parcours).

Puis je griffonne quelques lignes sur un brouillon, pour tenter de situer la chronologie de ma trajectoire professionnelle, avant et après cette période du début de l'année 2003. Cela en référence à la note suivante rédigée précédemment : « *Le projet professionnel fait le lien d'une part entre les différents temps de la vie professionnelle et d'autre part les différents temps de la vie associative, présente constamment. Il aide à revoir les deux trajectoires simultanées* ».

J'établis le tableau suivant :

	Activités professionnelles		Activités personnelles
1978	Assistante sociale	>	Centres de vacances
1981	Cie Théâtrale		
1987	Fonds de Soutien aux variétés	>	Vie associative
2003	Elaboration du projet de reconversion professionnel	>	Mise en place du Collectif associatif
↑			
	Projet professionnel	>	Appuyé sur l'exp. associative
↓			
2004	Stage DESS (projet initial)	>	Quartier
2005	Parcours de recherche (enquêtes)	>	Vie associative

Figure III-1 : Tableau 1

Cette représentation fait apparaître la structure de mon raisonnement qui me semble orienter le regard que je porte sur ma trajectoire.

Je constate qu'en examinant le parcours sous l'angle professionnel, il se lit « verticalement », selon la colonne de gauche, l'expérience associative apparaissant ainsi, à droite, en tant qu'information complémentaire relative à chaque étape du parcours professionnel. Cette lecture correspond d'une certaine manière à la « version officielle », l'expérience associative constituant le bagage personnel, porté sur le curriculum vitae à titre d'information annexe.

La configuration du tableau me semble illustrer la notion de « dualité », évoquée plus haut, à laquelle je fais appel pour définir mes activités. Celle-ci impose, en quelque sorte, de les envisager de manière « horizontale », en référence à l'activité professionnelle. Cela constitue un frein à une lecture « verticale » de l'expérience associative, considérée en tant que telle. Or, c'est en l'envisageant de ce point de vue (au sens littéral et figuré), que le « fil rouge » du parcours décrit peut apparaître, et que certaines étapes du parcours professionnel constituent en fait un transfert des expériences réalisées dans les autres domaines.

2) Le statut des expériences informelles

La « version officielle » est certainement celle qui s'impose socialement, mais cela n'occulte pas la question de savoir pour quelle raison je m'y suis conformée. J'ai été directement confrontée à cette question au cours des discussions engagées avec l'équipe des *Fabriques de sociologie*, en particulier au cours du séminaire tenu à Rennes en juillet 2012 (cf. Partie VI, p. 519). Ces discussions attestent de ma réticence à assumer ma position de chercheuse dans le cadre du projet associatif *Dédaldilo*, que j'ai initié dans mon quartier de résidence¹⁴⁷.

Je m'obstinais à affirmer que je n'étais pas en position de chercheuse durant la réalisation de ce projet, sans toutefois convaincre mes interlocuteurs. J'ai rapporté ces échanges, dans un passage des *Chroniques des Fabriques* et j'ai fait état de la nouvelle étape de réflexion que cet épisode a motivée [Bodineau, 2013, p. 34 et 58]¹⁴⁸. Celle-ci m'a permis de distinguer les notions de « position » ou « situation » de recherche, et celle de « posture de recherche ». Les premières désignent les situations formelles de recherche. La seconde fait référence à :

[...] une forme de regard et d'écoute que l'on pose sur ce qui est en train de se dérouler, une attitude ouverte de questionnement qui permet de ne pas figer un point de vue, une analyse, de ne pas arrêter définitivement une conclusion [...], et qui peut être adoptée dans les situations de recherche formelles et dans toutes les autres situations courantes [p. 59].

Je pouvais ainsi nuancer mon affirmation précédente : je n'étais pas en position de chercheuse, au cours de la réalisation de l'opération *Dédaldilo*, ou d'autres expériences associatives, mais je me trouvais bien en « posture » de recherche. Cette avancée dans la conceptualisation de ma pratique de recherche a constitué une étape décisive dans la prise en compte de mes expériences informelles dans mon parcours de recherche.

Ce débat pose la question de la difficulté que l'on peut éprouver soi-même à valoriser la dimension informelle des expériences ainsi que les apprentissages et

¹⁴⁷ Voir la description du projet (Partie VI, p. 496).

¹⁴⁸ J'ai poursuivi l'élaboration des modèles conceptuels que j'avais entreprise, à l'occasion de la préparation des journées d'études : *Recherche et intervention sociale*, mentionnées plus haut (p. 135). Voir la présentation des journées d'études (Partie VI, p. 502) ; le « schéma des triangles » (Figure VI-1, p. 505) ; et le « schéma de la pyramide » (Figure VI-2, p. 522).

compétences qui en sont issus. L'absence de reconnaissance sociale de l'expérience informelle compte certainement pour une part, ainsi que l'absence, par définition, de cadre formel pour en rendre compte. On voit ici qu'il m'a fallu élaborer un cadre conceptuel pour parvenir à réinterpréter ces expériences. Il m'aura fallu également la reconnaissance sociale apportée par l'équipe de chercheurs des *Fabriques de sociologie*, comme en témoignent mes échanges avec Pascal Nicolas-Le Strat, au lendemain de la journée rennaise :

PNLS : Le séminaire t'a permis, je pense [...], de réengager une réflexion sur ton positionnement; il m'a semblé qu'il était important que tu puisses te saisir de cette interpellation en présence et en dialogue avec tes compagnons de Saint-Denis. [...] La question posée par la jeune étudiante des Beaux Arts était bienvenue, même si elle n'était pas commode (à propos du fait d'informer ou non les personnes de ton travail de thèse).

MB : [...] Je l'ai trouvée presque saugrenue, sur le moment. Elle ne s'était pas posée pour moi, dans la mesure où je n'avais pas pu, jusqu'ici, poser ce que je fais comme étant de la « vraie » recherche. Dans le dossier MSH¹⁴⁹, j'ai parlé de recherche « buissonnière ». Nous sommes en plein dans notre sujet. Dans le cadre académique, mon travail reste à la porte. Le séminaire a déplacé le « cadre ». Du coup mon travail est à l'intérieur, et moi aussi. [...] Je crois que [cette séance] a vraiment fait sauter un obstacle de taille. En légitimant mon travail, vous m'avez, tous, permis de le légitimer à mes propres yeux.

PNLS : Par ton attitude, par le « lieu » où tu engages le travail sociologique, tu contribues à « perturber » la figure attendue, conservatrice du chercheur. Merci à Pierre, merci à Thierry, merci à toi de nous rappeler que l'investissement personnel et professionnel dans la recherche ne suit pas un « modèle » unique, un habitus attendu mais qu'il peut être un peu plus intempestif.

[Bodineau, 2013, p. 35].

3) La recherche du « glissements de sens »

Après ces premiers développements, j'ai poursuivi la recherche portant sur la signification des « phrases énigmes » indiquées plus haut, que je reproduis ici pour mémoire :

¹⁴⁹ Le dossier du projet du séminaire de recherche a été présenté dans le cadre de l'appel à projets de la MSH Paris Nord (Maison des sciences de l'Homme) en octobre 2011. Il a obtenu un soutien financier pour les années 2012 et 2013.

« Le projet professionnel est l'avant-projet, en fait, qui déviara au cours de la première année du DESS. [...], il y a un glissement de sens intéressant »

« La question du projet professionnel fait un lien entre des choses, en apparence, mais ce sont ces choses qui sont à rechercher ».

Dans la note de recherche, j'ai ajouté la phrase suivante : « *Il se pourrait que parmi ces "choses", il y ait un glissement possible entre "action sociale" et "approche sociologique"* ». Cet énoncé fait référence à l'une des remarques (développées plus haut, en introduction de ce chapitre, p. 134) qui ont motivé le présent « exercice réflexif ». Il s'agit du fait que le texte rédigé en juin 2003, présentant le projet professionnel envisagé au moment de ma reprise d'étude, formulait les expériences antérieures dans le domaine associatif en termes « sociologiques ».

J'ai donc poursuivi la piste ouverte par cette idée d'un « glissement de sens » et, pour ce faire, j'ai développé les éléments composant le tableau présenté plus haut (tableau 1 – p. 138), pour composer un second tableau.

Projet		Activités		Domaine
Projet professionnel initial	>	Vie associative. Métier : A.S.	>	Vie sociale Action sociale
Projet prof. (texte juin 2003)	>	Idem et vie sociale	>	Idem et sociologie
Abandon du projet professionnel Projet de recherche	>	Vie sociale	>	Sociologie

Figure III-2 : Tableau 2

Le sentiment qu'au cours de la première année de la formation s'est produit une « substitution de quelque chose », se précise à l'aide du tableau ci-dessus. La notion de « vie sociale » (ligne 3) se substitue à celle de « vie associative » (ligne 1), et la notion de « sociologie » se substitue à celle d'« action sociale ».

En réalisant ce tableau, j'opère en effet une distinction entre les différentes significations que recouvre le mot « projet professionnel », tel que je l'emploie dans le cadre des raisonnements que je poursuis ici. Il s'agit, d'une part, du projet initial tel que j'ai pu le concevoir au moment de la réalisation du bilan de compétence en fin d'année 2002 et, d'autre part, du projet tel que je l'exprime en juin 2003 :

- Le projet initial envisage une reconversion sur la base des expériences antérieures, professionnelles et associatives.
- Le projet, tel qu'il est présenté dans le document de juin 2003, reprend les mêmes éléments mais en mettant en avant une expérience liée à la *vie sociale d'un quartier de banlieue* (distincte de la notion de *vie associative* telle que définie ci-dessus), ainsi qu'un intérêt pour la dimension sociologique de cette expérience.

J'abandonne le projet professionnel initial. Mais ce qui demeure et motive mon choix de prolonger le temps de la formation, et plus tard de m'engager dans un projet de recherche¹⁵⁰, est mon attrait pour la sociologie déjà mis en avant dans la présentation du projet rédigée en juin 2003.

En fait, à cette période, ça n'est pas le projet professionnel qui « dévie » mais le projet de formation, auquel j'assigne un nouvel objectif. Le texte intitulé « *Trajectoire professionnel et projet* », dont il a été question jusqu'ici, était complété par un second texte intitulé « *Motivations* ». Je l'avais reproduit dans un chapitre de la thèse, au cours d'une phase de travail précédente¹⁵¹, mais je l'avais négligé depuis. Je redécouvre donc ce texte, à la lumière des réflexions en cours, et je m'aperçois avec surprise que je n'avais pas conservé le souvenir de son contenu.

Comme l'indique cet écrit (cf. ci-après), le projet de formation n'est plus orienté strictement vers l'objectif d'une qualification professionnelle, il est orienté vers une formation à une discipline sociologique. Il est clairement fait référence à une « *formation théorique* », à l'acquisition « *d'outils d'étude et d'analyse* » et à l'engagement dans une démarche de « *recherche personnelle* ».

¹⁵⁰ Au début de l'année 2004, j'ai décidé de reporter la soutenance du mémoire de DESS à l'année suivante.

¹⁵¹ A la fin de l'année 2013.

Au cours de la formation, j'avais découvert mon engouement insoupçonné pour les matières théoriques et les travaux de recherche – alors que je me définissais avant tout comme une praticienne – mais je n'avais pas souvenir que cette découverte était intervenue avant même la rentrée universitaire, à la faveur des quelques séances des cours du DESS auxquelles j'avais assisté avant l'été.

4) Exposé des motivations

Mon projet de formation s'inscrit dans une démarche de réorientation professionnelle décrite dans le document « Trajectoire professionnelle et projet », tournée vers le secteur de l'action sociale.

J'ai d'abord envisagé la formation comme un moyen de faciliter mon insertion professionnelle par l'acquisition d'un diplôme de niveau 1 et par une actualisation de mes connaissances du champ professionnel. La formation pratique proposée par les DESS me semblant adaptée, mes recherches m'ont orientée vers l'université et en particulier vers le DESS « Responsable d'action éducative et sociale » proposé à Paris VIII, qui concerne exactement le secteur que je souhaite intégrer.

Puis, poursuivant ma réflexion dans cette voie, la possibilité de bénéficier également d'une formation théorique m'a paru ouvrir de nouvelles perspectives, en me permettant :

- d'accéder à une approche théorique des thèmes sociaux que j'ai abordés jusqu'ici de manière confuse, pour parvenir à une définition documentée des sujets concernés, une lecture des politiques d'intervention pratiquées, et une vision critique de mes expériences antérieures, l'action bénévole n'étant pas épargnée par les bonnes intentions et les idées reçues,
- d'entrer dans ce nouveau secteur munie de véritables outils d'études et d'analyse, permettant de dépasser les approximations auxquelles le seul travail de terrain est souvent condamné.
- de disposer d'un temps de recherche personnelle pour me « ressourcer » après une longue période consacrée à des tâches opérationnelles, et pour tenter d'élaborer un point de vue et les pistes d'un projet personnel.

Cherchant des contacts avec des enseignants de Paris VIII, pour m'approcher de ce monde totalement inconnu, j'ai rencontré Philippe AMIEL, et à son invitation j'ai participé à plusieurs cours du DESS « Ethnométhodologie et Informatique ».

Cette approche nouvelle et assez éloignée de ma première démarche, m'a cependant convaincue de participer à cette formation. J'ai rencontré un groupe très investi, très soudé et en même temps capable d'une ouverture que je crois assez rare. Les sujets abordés dans lesquels je me suis trouvée plongée sans "avertissement" m'ont intéressée au-delà de ce que j'avais pu imaginer. Et, si j'ai bien compris, le bagage constitué par les connaissances et expériences des individus est à la fois une des bases du point de vue sociologique de la discipline enseignée, et le point d'appui de la démarche de formation proposée aux étudiants.

Cette approche est pour moi très encourageante parce qu'elle réduit la difficulté d'aborder une formation de 3^{ème} cycle sans passé universitaire, en me permettant de m'appuyer sur un bagage positif. L'investissement des enseignants dans cette formation est également un point d'appui important. Pour atteindre mes objectifs dans le temps relativement court d'une année universitaire, je crois avoir besoin de repères et de guides solides.

La formation proposée par le DESS « Ethnométhodologie et Informatique » n'offre pas de prise directe avec le secteur auquel je me destine, mais elle peut répondre aux attentes que j'ai tenté de définir plus haut. Je crois qu'elle me permettra, mieux qu'une formation thématique, de pendre de la "hauteur" par rapport à mes expériences antérieures, et un nouveau milieu professionnel qu'il me semble nécessaire d'aborder avec beaucoup de distance et de précaution. Quant au domaine de l'action sociale, je souhaite l'aborder au travers des stages et du sujet de mémoire. Je suis en contact avec plusieurs services de la Ville de Saint-Denis et différents acteurs, qui peuvent me fournir des terrains de stage adaptés aux thèmes que j'aurai retenus.

Par ailleurs, j'ai présenté ma candidature au DESS « Responsable d'action éducative et sociale ». Bien que les cours aient lieu aux mêmes horaires que ceux du DESS Ethnométhodologie, je tenterai si elle est acceptée, de trouver un moyen de participer aux enseignements proposés, peut-être par le biais de travaux d'étude ou de stages sur le terrain.

[Exposé des motivations - Dossier de candidature au DESS d'ethnométhodologie - Université Paris 8 - juin 2003].

5) L'heure des choix

L'élément qui me conduira à abandonner le projet d'une reconversion professionnelle dans le domaine de l'action sociale, est la prise de conscience que la réalité du secteur ne me permettrait pas d'y développer ce qui m'intéressait véritablement et que j'avais commencé à acquérir, durant les premiers mois de la formation. Cette prise de conscience est intervenue à l'occasion de mes contacts avec les professionnels de la Ville de Saint-Denis, au début de l'année 2004, en vue de préparer le stage de terrain prévu dans le cadre de la formation (cf. le récit de cette période, p. 157). J'indiquais en effet que mon projet était désormais caduc :

Je sais depuis quelques temps que mon schéma de départ ne tient plus. Un travail de chef de « je ne sais quel projet » me paraît une perspective bien étriquée par rapport [à la richesse de la formation]. Je voulais que cette formation m'ouvre de nouvelles perspectives, elle en ouvre, alors autant ne pas les refermer trop vite [JdR - 11/02/04].¹⁵²

Sans doute le contact avec la réalité de ce secteur professionnel m'a permis cette prise de conscience effective, mais l'analyse rétrospective que je viens de réaliser me porte à croire que les éléments préfigurant cette décision étaient « en germe » antérieurement. Mes véritables aspirations : « *l'expérimentation de nouvelles formes d'action à l'échelle de ces "micro terrains"* [formés par les "quartiers de banlieue" comme celui dans lequel je suis investie] » sont formulées dès juin 2003¹⁵³. Peut-être ai-je cru que ces aspirations pourraient se réaliser au sein d'un organisme du secteur social, mais j'en doute. J'imagine plutôt que je me suis efforcée d'y croire, jusqu'au moment où l'évidence s'est imposée à moi.

Il m'apparaît à présent qu'en choisissant de préparer le DESS d'ethnométhodologie, au détriment du DESS « Responsable d'activité éducative et sociale », j'avais déjà

¹⁵² Il s'agit d'un extrait d'une note adressée à Pierre Quettier, responsable du DESS d'ethnométhodologie (Aujourd'hui maître de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8). Cette note motivait ma proposition de prolonger la formation durant une seconde année universitaire

¹⁵³ Voir le texte : *Trajectoire professionnel et projet*, présenté plus haut (p. 133).

orienté de façon décisive la suite de mon parcours. J'ai présenté ma candidature à cette formation¹⁵⁴, par acquis de conscience certainement, mais mon choix était déjà arrêté et le fait que ma candidature soit refusée ne m'a pas contrariée, confortant au contraire ma décision. Je rapporte plus loin l'épisode au cours duquel ce choix s'est formé, à partir d'éléments que je qualifie « d'intuitifs ». Je crois aujourd'hui que ce que l'on appelle ainsi correspond à la prise en compte d'une connaissance non formulée.

II.C - Retour sur l'exercice : changement de cadre

On pourra estimer, à juste titre, qu'il n'est pas indispensable de se livrer à des recherches aussi détaillées pour parvenir à produire quelques nouvelles pistes d'interprétation. D'ordinaire, lorsque mes travaux ne portent pas sur les objets théoriques de ma recherche, je n'ai recours à ce type d'exercices que partiellement et je ne m'attache pas à les décrire avec une telle précision. Je tire profit des résultats obtenus pour poursuivre les travaux en cours, sans passer systématiquement par la description des procédés mis en œuvre. Comme indiqué en introduction, j'ai approfondi ce travail afin de faire l'expérience de son application à un objet formé par un récit autobiographique, et pour tenter de cerner les effets d'une démarche méta descriptive.

La méthode qui consiste à mener des analyses selon plusieurs « étages » produit concrètement un effet de distanciation. La note de recherche permet de consigner les remarques, les réflexions, qui se forment au cours de l'élaboration du récit. En m'efforçant de formuler les éléments qui me viennent à l'esprit, de façon spontanée et souvent imprécise, je parviens à produire des énoncés qui forment à leur tour une matière analysable. Parfois, ce que je tente de saisir n'est apparu qu'au travers d'une impression vague, une image floue, dont la transcription aboutit à des énoncés « énigmatiques », comme ceux que j'ai retenus dans le cadre du présent exercice réflexif. Ces « phrases énigmes » n'ont pas toujours de portée en tant que telles, mais elles permettent de questionner les significations implicites qu'elles expriment, de

¹⁵⁴ Comme je l'ai mentionné plus haut (p. 144), cette formation avait retenu mon attention au cours de mes premières recherches d'une formation et semblait, au premier abord, répondre à mes attentes.

porter attention à l'emploi de telle ou telle expression, à faire naître de nouvelles questions qui permettront d'approfondir la recherche.

L'analyse de cette nouvelle « matière » permet de déplacer l'objet du récit. Il ne s'agit plus de « parler de soi », mais d'analyser ses propres écrits, comme une « matière extérieure ». Cet exercice m'a également donné l'occasion d'observer les effets produits par l'usage des représentations visuelles auxquelles j'ai recours durant mes travaux et de développer en particulier la question de la justification théorique de ces effets. Je présente ci-après les développements formulés au sein de la note de recherche.

II.C.1. Les représentations visuelles : organisation spatiale et expérience physique

Le tableau (Figure III-1, p. 139) et son analyse me semblent montrer les mécanismes à l'œuvre dans les raisonnements que je poursuis, ainsi que la manière dont ceux-ci imposent un cadre contraignant. Les représentations visuelles auxquelles j'ai recours ont pour effet de mettre en évidence ces cadres, de leur donner figure « concrète », « matérielle », et d'offrir ainsi la possibilité d'examiner leur contenu d'une manière nouvelle.

Dans le cas présent, en portant le regard sur le tableau, je *vois* l'agencement du contenu selon une organisation verticale et une organisation horizontale. Cela me permet de ne plus considérer le seul contenu du propos, mais d'examiner sa structure.

En rédigeant ces lignes, dans le but de décrire les effets produits par cette « mise en espace », deux observations s'imposent à moi :

1) Il me semble qu'à la possibilité de l'appréhension visuelle, offerte par une représentation schématique, s'ajoutent les informations apportées par l'expérience physique de la réalisation de l'agencement graphique.

2) La phrase que je viens de rédiger ci-dessus : « *Cela me permet de ne plus considérer le seul contenu du propos, mais d'examiner sa structure* » retient mon attention parce qu'elle ouvre une question, que je n'avais pas considérée jusque là, et apporte la réponse en même temps. La question concerne la justification théorique

des effets de la schématisation, selon la théorie des types logiques sur laquelle se fondent mes travaux. Elle peut s'énoncer comme suit : en quoi la schématisation que j'expose opère-t-elle un changement de niveau logique (qui, selon cette théorie est nécessaire à tout changement de cadre d'interprétation) ? Comme je le montrerai ci-après, le fait de *passer* du propos à la structure réalise le *passage* du niveau 1 (le propos) au niveau supérieur (la structure du propos).

En indiquant ci-dessus : « *je vois l'agencement du contenu* », le souvenir des circonstances de la réalisation du tableau m'est revenu en mémoire. En évoquant ces instants durant lesquels j'ai tracé ces quelques lignes sur une feuille de brouillon, il m'apparaît que la réalité des gestes accomplis procure une expérience physique de l'organisation spatiale construite, et que cette expérience favorise vraisemblablement l'accès à une lecture selon deux dimensions.

C'est par le biais d'une expérience similaire que j'ai pu résoudre une question restée longtemps sans réponse, celle de savoir selon quel raisonnement j'avais construit le schéma de synthèse, illustrant les résultats de l'enquête sur le thème de la « propreté ». J'avais entrepris de récapituler la progression des différentes esquisses qui avaient permis d'aboutir à la version définitive du schéma de synthèse. J'ai donc reproduit, manuellement, l'agencement des éléments composant chacune de ces représentations graphiques (cf. Partie V - Etape 4, p. 355).

C'est en effectuant physiquement, l'opération consistant à situer ces éléments en divers endroits des esquisses successives, que j'ai pu mettre en évidence le mécanisme de mon raisonnement. Le rapprochement graphique de deux éléments créait la possibilité d'établir entre eux un lien de signification, qui n'existait pas au sein des esquisses antérieures. L'attribution de cette nouvelle signification n'était donc pas issue d'un raisonnement logique, mais d'une association d'idées sur le mode « analogique »¹⁵⁵. C'est ainsi que le « geste de salir », entendu jusque-là selon son sens figuré, celui d'« intention » (comme dans l'expression : « c'est l'intention qui compte »), a pu être considéré selon son sens propre, le sens usuel d'« action de salir »¹⁵⁶.

¹⁵⁵ Watzlawick, 1980, p. 22-23.

¹⁵⁶ J'ai établi, plus tard, que la « superposition » de ces deux significations constitue la « confusion de sens » caractéristique du langage commun.

II.C.2. Le changement de cadre d'interprétation : un passage du contenu à la structure

J'ai développé ce chapitre relatif à l'« exercice réflexif » afin de fournir un exemple, en contexte, des procédés de changement de cadre d'interprétation auxquels j'ai recours. Et, pour ce qui concerne les développements ci-dessus, il s'agissait de montrer les effets de la schématisation, mais je ne m'étais pas attachée à justifier ces effets en théorie.

Selon la théorie des types logiques, le changement de cadre d'interprétation consiste à « sortir du cadre », c'est-à-dire à examiner le contenu du « cadre » (une situation donnée, un raisonnement, un évènement) depuis l'extérieur. La situation considérée formant le niveau 1, se situer extérieurement consiste à se placer au niveau supérieur, niveau 2, et donc à opérer un changement de niveau logique. Pour l'exemple qui m'occupe, j'ai indiqué en quoi mon interprétation de la situation (le déroulement de mon parcours) avait été modifiée, et selon quel nouveau point de vue, mais je n'ai pas établi en quoi les opérations réalisées par le biais de la schématisation, consistaient en un changement de niveau logique.

Non seulement je ne l'ai pas établi, mais je n'ai pas eu conscience d'avoir effectué ce passage d'un niveau à un autre. Cela montre que dans la « posture naturelle », comme l'indique Paul Watzlawick [1975, p. 45], nous n'avons aucune conscience de la structure logique « du monde ». Nous « traversons » sans difficulté les différents niveaux, sans être en capacité de nous en rendre compte. Et, ni la connaissance théorique de ces questions, ni l'acquisition d'une certaine capacité à en faire usage, ne donnent la possibilité d'avoir conscience de ces changements de niveau pendant qu'ils sont en train de s'effectuer.

Comme indiqué ci-dessus, les modalités de ce changement me sont apparues en écrivant la phrase suivante : « Dans le cas présent, en portant le regard sur le tableau, je vois l'agencement du contenu selon une organisation verticale et une organisation horizontale. Cela me permet de ne plus considérer le seul contenu du propos, mais d'examiner sa structure ».

En effet, *passer* du contenu à la structure, consiste exactement en un changement de niveau logique. Pour respecter la hiérarchie des niveaux logiques il convient de

distinguer « la chose » et « ce qui se rapporte à la chose ». Toute activité se rapportant à « la chose » (parler de, expliquer, décrire, analyser, etc.) exige de se situer extérieurement à celle-ci, c'est-à-dire au niveau logique supérieur¹⁵⁷.

Ici, le « contenu » forme le niveau 1, et la « structure », qui se rapporte au « contenu », forme le niveau 2. Le cas présent offre une bonne illustration de la hiérarchie des niveaux logiques, basée sur la distinction entre contenu et contenant. On peut aisément comprendre que l'un et l'autre ne se situent pas sur le même plan, et qu'il existe entre eux une relation « hiérarchique », le second englobant le premier. On peut également se rendre compte de la différence qui existe entre le fait de considérer des « choses » et leurs caractéristiques, et le fait de considérer la manière dont ces « choses » sont organisées entre elles.

Pour résumer ce paragraphe consacré aux effets produits par la schématisation, je retiens que la figure produite met en évidence, rend lisible, la « structure » du propos, c'est-à-dire la manière dont les éléments qui le composent sont organisés entre eux. La réalisation de cette figure a pour effet de construire un nouvel objet, qui devient à son tour observable. Le travail de recherche se *déplace* ainsi d'un « objet n°1 », formé par le contenu du propos (ici, les éléments constituant une trajectoire), vers un « objet n°2 », formé par la structure du propos (le mode d'organisation des différents éléments qui le composent, c'est-à-dire la signification qui leur est accordée). L'existence de cet « objet n°2 » permet de le considérer, à son tour, de l'extérieur et de *passer* au niveau logique supérieur.

Pour être plus précis, cet « objet n°2 » est en fait un « objet de niveau 2 », c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement différent du premier, il *porte sur* le premier. On peut écrire : « objet n°2 » = « structure *du* propos » = « structure *de* “objet n°1” ». Pour reprendre l'image employée plus haut, celle du « contenu » et du « contenant », les deux sont distincts mais le second englobe le premier.

Ceci explique la difficulté qui existe à se rendre compte de cette hiérarchie des niveaux logiques. Le tableau, qui forme l'exemple étudié ici, montre à la fois la structure du propos et le contenu du propos. L'organisation spatiale du tableau ne se présente pas comme une simple figure géométrique, elle se présente comme

» (Partie II, en particulier, p. 87).

l'organisation *de* quelque chose, en l'occurrence l'organisation *du* contenu. Les deux niveaux sont en quelque sorte superposés, imbriqués.

Par ailleurs, toute activité portant *sur* un objet met en jeu deux niveaux logiques simultanément : le niveau 1 correspondant à l'objet, et le niveau 2 correspondant à l'activité elle-même. Lorsque que l'on est en train de formuler une description, une analyse, à propos d'un sujet particulier, notre attention est centrée sur le niveau 1, le sujet lui-même, et l'on n'a pas conscience du fait que l'activité en cours constitue un second niveau. Pour prendre ce second niveau en considération, et observer ce que l'on est en train de faire, il faut se placer à un niveau encore supérieur (niveau 3). Il n'est pas possible d'appréhender la complexité de cette hiérarchie des niveaux, durant le cours « naturel » des activités. Cela n'est possible qu'en se livrant délibérément à une activité spécifique, distincte de la première, qui consiste à observer ce que l'on est en train de faire.

C'est le rôle que joue le travail de description de l'activité en cours, auquel les chercheurs se livrent par le biais de la tenue de leur journal de recherche et que je réalise au sein des notes, comme celles que je commente dans ce chapitre, qui documentent les procédures de réalisation de mon travail de recherche.

Dans l'exemple qui m'occupe, la note que j'ai rédigée portant sur l'analyse du tableau se situe au niveau 3, le tableau lui-même formant le niveau 2. A ce niveau 3, comme on l'a vu plus haut, je suis en mesure de décrire les résultats de mon travail de recherche, à savoir la mise en évidence et l'analyse de la signification attribuée à ma trajectoire. Mais mon attention est centrée sur « l'objet-tableau », situé au niveau 2, et je ne n'ai pas conscience de ce que je suis en train de faire à ce niveau 3, ni des différents niveaux auxquels se situent mes activités. Pour cela, il m'a fallu *passer* à un niveau encore supérieur (niveau 4), en formulant dans le présent texte, une analyse du travail de recherche effectué.

On voit bien ici la complexité que représente la mise au jour de la hiérarchie des niveaux au sein des activités en cours. Une analyse détaillée des différents niveaux de l'activité présentée ici montrerait certainement une complexité plus grande encore. Mais la distinction de quatre niveaux, quoique certainement inexacte, semble suffisante pour les besoins de la présente démonstration.



**Chacun dit à l'autre : si ton passé est expérience, fais du lendemain sens et vision.
Je ne sais plus si nous avons été au cinéma ce soir-là, mais j'ai entendu des indiens
anciens me crier : ne fais confiance ni au cheval ni à la modernité.**

Mahmoud Darwich , poète palestinien

Chapitre III : L'entrée en formation

III.A - Les premiers contacts : la salle mythique du DESS d'ethnométhodologie

Comme je l'indiquais plus haut, le bilan de compétence que j'ai effectué en fin d'année 2002 m'orientait vers un projet de formation. Une rapide recherche m'avait orientée vers une formation dispensée par l'Université de Paris 8 : le DESS « Responsable d'action éducative et sociale », dont le programme semblait parfaitement correspondre à mes besoins. Mais le « sort », ou une grande amie, Samia, dont je dirai plus tard qu'elle fut ma « bonne étoile », en ont voulu autrement.

Mon dernier contact avec l'Université datait de l'année 1975. J'avais suivi une année de formation en Droit, à l'Université de Besançon, après le refus de ma candidature à l'École de service social de Mulhouse, et avant d'être admise à celle de Dijon, à la rentrée 1976. Mon séjour à l'université fut davantage une période d'expérimentation de la vie adulte qu'une période de formation universitaire. J'avais envisagé de m'orienter vers la sociologie ou plutôt la psychologie, je ne m'en souviens plus précisément, mais les professeurs du Lycée m'avaient conseillé d'opter pour le Droit, au motif que la réputation de la « fac de Lettres » n'était pas des meilleures¹⁵⁸.

Avant de concrétiser ce projet de retourner « sur les bancs de la fac », je pensais qu'il me fallait prendre des informations et des conseils auprès d'enseignants de Paris 8, et j'avais l'intention de mettre à contribution mon réseau de relation. Je fais part de mes projets à mon amie Samia, rencontrée plusieurs années auparavant dans le cadre des mes activités professionnelles. Elle effectue à cette période une mission auprès de l'ONJ (Orchestre National de Jazz) et m'apprend que le compagnon de la directrice

¹⁵⁸ Pour peu que je m'en souviens, il se disait que la formation n'y était pas très rigoureuse et que « la drogue » y circulait beaucoup. Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier ces informations. Cela m'amuse d'imaginer un instant que la conviction de mes professeurs à ce propos est peut-être intervenue dans l'orientation de mon avenir. Les disciplines juridiques ne m'ont guère motivée, les sciences humaines auraient-elles pu me séduire au point de modifier mon projet de m'orienter vers le métier d'assistante sociale ? J'en doute, en fait. Comme je l'ai indiqué dans le texte autobiographique présenté plus haut (p. 115), le contexte familial et les expériences dans lesquelles je m'étais engagées ne m'avaient pas incitée à envisager de longues études. Le souhait de mes parents, de permettre à leurs enfants d'acquiescer de « bons métiers » et la nécessité d'accéder sans trop tarder à une indépendance matérielle, s'accordait avec mon envie d'entrer dans « la vie active ».

enseigne à Paris 8, dans le département d'informatique, et que cette personne sympathique acceptera très certainement de me renseigner.

En mars ou avril 2003, je contacte par téléphone la personne indiquée. Il s'agit de Philippe Amiel. Il n'est pas informaticien, il est sociologue, et il enseigne dans le DESS « Ethnométhodologie et informatique ». Il pense que cette formation pourrait m'intéresser et me propose de venir assister à l'un de ses prochains cours. Très intriguée par cette conversation et cette mystérieuse discipline, dont le nom « barbare » n'était bien évidemment jamais parvenu à mes oreilles, je décide de répondre à cette chaleureuse invitation. Un vendredi d'avril, je franchis pour la première fois la porte d'entrée du site de l'Université Paris 8 et celle de la salle A 174, « salle mythique du DESS d'ethnométhodologie » (cf. l'encadré ci-après).

Je pensais m'installer au fond de la salle de cours et écouter en silence. En fait, le groupe d'une quinzaine de personnes s'installe autour des tables, organisées en carré, et Philippe Amiel commence la séance en me présentant et en demandant aux étudiants de se présenter à leur tour, et de me donner un aperçu de leur discipline en proposant une définition de l'ethnométhodologie. La consigne est accueillie par des sourires entendus, diverses mimiques et remarques qui me laissent entendre que ce type d'exercice leur est familier, qu'ils s'amusent de la situation – l'enseignant profite de la circonstance pour les convier à cet exercice – et que ce dernier ne semble pas des plus faciles. Je ne suis pas certaine d'avoir pu saisir ce jour-là les éléments que je rapporte ici, mais je pense avoir perçu qu'il se jouait quelque chose de cet ordre et, surtout, j'ai été très sensible à cette manière de travailler, à l'investissement des membres du groupe et à la qualité du mode de relation, chacun s'exprimant avec confiance et naturel.

Je n'ai pas de souvenirs plus précis de cette séance et je ne dispose pas de traces écrites. Philippe Amiel me remet le manuscrit de son ouvrage intitulé « *Ethnométhodologie appliquée, éléments de sociologie praxéologique* », qui sera publié l'année suivante [Amiel, 2004]. Il ne m'est pas facile de décrire la manière dont j'ai perçu cet ouvrage, ou du moins le souvenir que j'en ai. L'essentiel de son contenu échappait à ma compréhension mais cela ne m'a pas découragée. « L'étrangeté » de cette sociologie m'a semblé séduisante et a aiguisé ma curiosité.

L'expression « **la salle mythique du DESS d'ethnométhodologie** » est un des premiers exemples proposés aux apprentis ethnométhodologues pour illustrer les mécanismes (ethnométhodes) par lesquelles les *membres* construisent le sens de manière concertée. Avoir recours à cette expression pour désigner la salle A 174, accomplit deux choses simultanément : contribuer à perpétuer le mythe que l'on évoque et confirmer ceux qui la prononcent et ceux qui l'entendent, dans leur statut de *membre du village* des ethnométhodologues de Paris 8.

En tant que *membres*, ils partagent la connaissance du mythe, comme le font tous les *membres* de tous les *villages*, et en tant qu'ethnométhodologues, ils partagent également la connaissance de la construction du mythe. Plaisanter à propos du mythe et de l'usage du mythe montre que l'on a franchi avec succès les premiers degrés de l'initiation. Lorsque l'on a compris, ou entrevu, le fonctionnement de ces mécanismes, il est possible de les considérer depuis le degré supérieur (niveau méta), c'est-à-dire de « se regarder en train de perpétuer le mythe ». Il est donc autorisé (et conseillé) de prendre des libertés par rapport au mythe. Mais « plaisanter sur le mythe » n'est qu'une variante des ethnométhodes par lesquelles les *membres du village* du DESS s'instituent et se reconnaissent mutuellement en tant que *membres* (débutants ou accomplis).

Cette approche « méta sociologique » de l'ethnométhodologie est certainement la raison pour laquelle elle m'est apparue rapidement compatible avec les approches humoristiques et créatives. Tout en étant extrêmement exigeante et rigoureuse, la posture ethnométhodologique s'accommode bien d'un certain sens de l'humour, qui préserve ses « adeptes » d'une trop grande complaisance envers eux-mêmes et de la tentation de prendre leur compétence scientifique trop au sérieux^[159].

¹⁵⁹ Voir à ce propos les commentaires apportés par Yann Kilborne (note n°45, p. 63). L'humour, selon Paul Watzlawick, repose précisément sur un jeu délibéré de « confusion » des niveaux logiques : « La plupart des formes d'humour relèvent d'une confusion délibérée entre membre et classe. La citation de Groucho Marx, mise en épigraphe au début de ce chapitre [Je ne voudrais pour rien au monde faire partie d'un club qui serait disposé à m'accepter comme membre – p. 31] en est un exemple classique » [Watzlawick, 1975, p. 46].

Pour relativiser mes propos, qui attribuent aux ethnométhodologues dans leur ensemble des vertus de sagesse qu'ils n'ont probablement pas, je me contenterai de considérer que c'est de cette manière que m'est apparue cette discipline, et les personnes qui l'enseignaient à Paris 8, à cette période.

Sans être en mesure de les saisir, et encore moins de les formuler, les notions complexes dont traite l'ethnométhodologie m'ont semblé immédiatement ouvrir un univers inconnu et passionnant.

Je participe au cours de Philippe Amiel à plusieurs reprises durant le moi d'avril 2003, ainsi qu'à un cours de Pierre Quettier. Mon intérêt pour cette formation se confirme. Au delà de la nécessité d'acquérir un diplôme, je ressens à présent le besoin d'une « nourriture intellectuelle » que ces quelques séances d'initiation ont aiguisé, et la perspective d'une formation « utilitaire » ne me semble plus satisfaisante.

Les échanges avec Philippe Amiel et Pierre Quettier m'orientent vers l'hypothèse d'un double cursus, une formation professionnelle venant compléter le cursus du DESS d'ethnométhodologie, afin de ne pas compromettre l'objectif d'une reconversion professionnelle. Le 5 mai, j'adresse un message à Jean-François Dégremont, responsable de la formation, pour examiner ces hypothèses avec lui. Je le rencontre le 16 mai et j'assiste ce jour-là à l'ensemble des cours de l'après midi, dont celui qu'il anime qui se déroule en soirée.

Jean-François Dégremont m'invite à prendre en compte le fait que le DESS « actions éducatives et sociales dans l'espace urbain » offre davantage de perspectives d'emploi que la formation qu'il dirige, le premier s'appuyant sur un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels. Il me conseille de poursuivre mon projet initial et de présenter ma candidature à cette formation. Je n'ai pas de souvenir précis de cet échange, ni de la manière dont j'ai finalement pris la décision de faire le choix du DESS d'ethnométhodologie. Je me souviens cependant que cette entrevue m'avait passablement contrariée. Mon « intime conviction » était certainement déjà établie, dès cette période, et la position louable et légitime de Jean-François Dégremont me plaçait face à des arguments que je préférais négliger.

J'ai pris conscience un peu plus tard que je m'étais déterminée en faisant appel à mes sentiments profonds bien plus qu'à une analyse rationnelle. Dans la première page de mon journal, citée plus haut j'indiquais : « *J'ai été ravie d'être là ce samedi. Je pensais que j'avais vraiment bien fait de choisir ce DESS, alors que je n'avais pas tous les éléments pour le faire. Un des cours de Pierre Quettier, en juin, portait sur la prise de décision: éléments rationnels / éléments intuitifs. Les éléments intuitifs ont été pour moi déterminants.* » [JdR - 27/09/03]

Le cours de Pierre Quettier, dont j'ai gardé le souvenir, a eu lieu précisément ce 16 mai 2003, jour de l'entrevue que je relate. (Je le découvre en consultant mes archives, au jour où j'écris ces lignes, le 11/03/14). Peut-être aura-t-il été véritablement déterminant, parce qu'il apportait une justification à cette envie profonde de suivre mes sentiments.

III.B - Le terrain ou les premières expériences de changement de regard

Comme indiqué précédemment¹⁶⁰, le stage que j'ai effectué durant la première année de ma formation a constitué l'une des expériences fondatrices de mon parcours de recherche. Il m'a procuré l'occasion de mener les premiers travaux sur le thème de la « propreté des espaces publics », et de découvrir les conséquences inattendues des exercices de « changement de regard ».

Avant de détailler plus loin ce que j'ai nommé « les effets des premiers apprentissages » (cf. Partie IV, p. 280), je présenterai rapidement les circonstances du stage et les analyses formulées à l'issue des premières investigations. Ces analyses montrent que les rudiments de l'approche ethnométhodologique, fraîchement acquis, avaient déjà permis à l'« apprentie sociologue » que j'étais, de s'écarter notablement de la lecture la plus commune du sujet de la « propreté ».

¹⁶⁰ Voir la présentation du parcours de recherche (Partie I, p. 30).

III.B.1. Les circonstances du stage

Comme je l'ai indiqué, au chapitre consacré à la présentation de mon projet professionnel au moment de l'entrée en formation (cf. Chapitre II, p. 130), j'envisageais de m'investir dans le secteur l'action sociale, secteur de ma formation initiale. Durant le stage, je souhaitais à la fois mener des travaux de recherche, en vue de la rédaction du mémoire de DESS, et me rapprocher des différents services de la Ville de Saint-Denis afin d'examiner les possibilités de débouchés en termes d'emploi. C'est dans cet objectif que j'ai pris contact avec le « Secteur des études locales », dirigé par un sociologue¹⁶¹. Je souhaitais choisir un sujet de recherche qui soit en prise avec l'actualité des préoccupations des professionnels de la Ville, démarche qui correspondait aux attentes de l'équipe des sociologues.

Le thème de la « propreté » avait retenu mon attention, en raison de la manifestation qui avait été organisée en novembre 2003 par plusieurs associations de la ville de Saint-Denis¹⁶², réclamant « une ville propre pour tous ». Un tract, intitulé « *La rue n'est pas une poubelle ; Le droit à une ville propre pour tous* », avait été diffusé le mois précédent, par l'association *Saint-Denis & Environnement* [cf. compte-rendu - annexe 1-3, p. 57].

C'est donc le thème qui a été retenu. Pendant la durée du stage, entre avril et juillet 2004, j'ai rencontré les responsables de différents services municipaux, assisté à des réunions publiques et réalisé quelques entretiens non-directifs¹⁶³. J'ai accompagné les agents du service « de la propreté » durant leur travail de nettoyage des rues, pendant deux journées. C'est au cours de ce stage qu'est né le projet de proposer à l'équipe des sociologues de passer commande de l'enquête qui sera réalisée l'année suivante.

¹⁶¹ Le service était dirigé par Jean-Claude Vidal, qui est décédé l'année suivante. Son adjointe, Christine Bellavoine a pris sa succession.

¹⁶² Il s'agissait des associations : Saint-Denis & environnement, Union locale FCPE, Comité Porte de Paris, Comité Parmentier-de-Geyter, CNL-Union de Saint-Denis, Saint-Denis Ville verte Ville fleurie.

¹⁶³ Dont l'entretien auquel à répondu la personne, que j'ai appelée « Mr.C », et qui sera cité à plusieurs reprises dans les prochains chapitre.

III.B.2. Les prémisses d'une lecture ethnométhodologique

Le texte qui suit reproduit des extraits du document que j'ai rédigé à l'issue du stage. Celui-ci figure en annexe du compte-rendu de l'enquête réalisée en fin d'année 2004 [Compte-rendu – annexe 1-2, p. 48-57]¹⁶⁴.

1) Les premières analyses

a) Appliquer la règle : construire la société

Les propos des entretiens tels que je les entends aujourd'hui, font référence aux règles sociales non pas en tant que « commandements » mais en tant que sens donné aux conduites des individus et au fonctionnement de la société. Mr. C. parle clairement du sens des règles et de leur application. Il donne un sens à son attitude, un sens par rapport à la société : être propre, c'est respecter les règles sociales. Il attend de la municipalité qu'elle entérine ce sens et cherche à vérifier que ce sens est partagé [Mr. C., p. 19] : « Alors, faire une règle, c'est bien. Mais si on ne la fait pas respecter. Si on ne donne pas les moyens de la faire respecter. Ça n'est pas la peine, ça décrédibilise tout » [Compte-rendu – annexe 2-1, p. 53 et 52].

b) L'appel à la loi : réaffirmer le sens

L'appel à la loi, et à la sanction, peuvent être lus, non pas comme un appel à la « répression » et à « l'ordre autoritaire », mais comme une demande de confirmation de la règle, en tant que règle de fonctionnement de la société. Qu'est-ce qui constitue la règle ? Le fait de l'appliquer et le fait de sanctionner ceux qui y dérogent. S'il n'y a pas de sanctions, il n'y a plus de règle ? [p. 54].

2) Les pistes de réflexion

a) L'accès à l'information, les postures de l'observateur

Selon l'approche ethnométhodologique, l'observateur adopte deux postures distinctes : 1) La posture de *membre*. Pour avoir accès aux informations,

¹⁶⁴ Pour mémoire, la présentation détaillée des concepts ethnométhodologiques figure dans la dernière partie de la thèse (Lexique - Partie VII, p. 561 ; et p. 562, pour la table des concepts).

l'observateur doit être *membre* du groupe qu'il étudie [...]. Être *membre* signifie avoir accès au *sens partagé* par les membres du groupe, comprendre « de l'intérieur » ce que le groupe comprend, pour pouvoir le restituer. L'observateur s'utilise ainsi comme outil de son observation [...]. Je me suis efforcée de suivre cette recommandation, en portant attention à mes réactions spontanées dans mon immeuble, dans la rue [...].

2) Une posture *d'indifférence ethnométhodologique*, par laquelle l'observateur s'efforce de se détacher de son implication dans le groupe et d'analyser sa propre perception comme une « matière brute », au même titre que d'autres éléments de son observation. L'exercice de ces postures m'a permis d'accéder à « ce que je perçois », et non plus seulement à « ce que je pense », ou plus exactement, à « ce que je m'autorise à penser ». J'ai pu en particulier vérifier que *la question du sens* semble bien au centre de mes préoccupations et de celles de mes proches, ou de mes voisins, avec qui je mène des conversations sur le sujet.

b) La recherche d'explications

Je me suis aperçue, au cours des échanges avec mon entourage, que nous faisons la même chose que les personnes interviewées, nous cherchons des explications. Nous cherchons quelles raisons, *quel sens*, attribuer aux comportements de ceux qui « salissent ». [Il semble évident que] ils savent que leur comportement n'est pas correct vis-à-vis des autres. Alors, ils s'en fichent ? Ou ils le font volontairement ? [...] Nous avons besoin d'interpréter ces actes, car nous les estimons *forcément* porteurs d'une signification. C'est ainsi que l'on peut entendre « l'atteinte personnelle » exprimée au cours des entretiens, elle résulte du sens que nous donnons à l'attitude de ceux qui salissent [p. 55].

c) « Chercher la règle » : une lecture nouvelle de la situation

En me livrant à un exercice que j'ai appelé « chercher la règle », j'ai trouvé, concernant la propreté, la formulation suivante : « les déchets se mettent dans les corbeilles, et les sacs-poubelles dans les conteneurs ». Il en est sorti une idée qui à la fois me semble « enfoncer une porte ouverte » et, à la fois, m'apporter une lecture totalement nouvelle de la situation. Il s'agit de l'idée que cette règle n'est valable que

pour ceux qui l'appliquent. Pour ceux qui ne l'appliquent pas [...] : les poubelles se mettent « là où ils les mettent », par terre, dans la rue, dans les bacs à fleurs. Ainsi il n'y aurait pas UNE règle sociale, que certains appliquent et d'autres pas, mais DES règles différentes, correspondant à différents groupes sociaux.

Selon l'approche ethnométhodologique, les *membres* d'un groupe social (appelé *village* à l'Université de Paris 8) partagent des *allant de soi*, des éléments de compréhension, des valeurs, tellement intégrées qu'elles sont « évidentes » pour les membres du groupe. Ceux qui ne sont pas *membres* n'y ont pas accès. Ainsi ces *allant de soi* définissent le groupe et l'appartenance au groupe.

Ceux qui partagent les *allants de soi* relatifs à la propreté appartiennent au même *village*. Ceux qui ne les partagent pas appartiennent à un ou des *villages* différents. Cette lecture aboutit à la vision non pas d'une collectivité établie, avec des règles universelles, mais de la présence de groupes sociaux distincts, dont les valeurs divergent et se confrontent. Ceux qui appliquent la règle « être propre » considèrent que cette règle est universelle et applicable à tous. (Je fais partie de ceux-là, et c'est ce que je considérais il y a peu). Ils ont besoin qu'elle soit appliquée pour « bien vivre dans la ville ». Mais vouloir l'appliquer à tous signifie, si on adopte cette nouvelle lecture, se situer en groupe social dominant capable d'imposer SA règle sociale aux autres groupes sociaux [p. 56].

d) « Une ville pour tous » : Cohabitation ou conflit ?

N'y a-t-il pas, en effet, une notion de conflit à prendre en compte, notion qui n'est pas directement accessible à ceux qui défendent des valeurs de solidarité et de « vivre ensemble ». Cet aspect existe également pour ce qui concerne l'occupation de l'espace. Il y a ceux qui vivent « chez eux », et ceux qui vivent « dehors », qui « occupent le terrain », s'imposent par leur présence physique dans l'espace public [...]. La ville n'apparaît plus comme un tout, mais comme un ensemble de « groupes » qui interagissent, qui sont en conflit, et qui cherchent à s'imposer « naturellement ». Les uns par la parole et la revendication, les autres par l'occupation physique du territoire. Certains, cherchant seulement à survivre [p. 57].